

**Étude
littéraires et
morales,
publiées par le
marquis de La**

Jean Racine

LIREGRATUITEMENT.COM

**Étude littéraires et
morales, publiées par
le marquis de La**

Rochefoucauld- Liancourt

Jean Racine

[LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM](http://LIREGRATUITEMENT.COM)

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Étude littéraires et morales, publiées par le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt

Il semble, quand on a lu avec attention une multitude de notes religieuses, de pensées pieuses et de citations bibliques , accumulées par Racine dans ses études, qu'il serait aisé de tracer une histoire chronologique du caractère moral de cet homme illustre qui fut aussi estimable par ses vertus qu'honoré par ses écrits.

Cependant je ne l'entreprendrai pas. J'ai voulu seulement recueillir sur les nombreuses feuilles volantes qui ont été employées par lui à son instruction, les observations morales qu'il a faites, les sentiments de piété qu'il a émis et les passages des livres saints qu'il a choisis lui-même pour lui servir, dans ses études, de guides et de modèles.

Je ne les ferai précéder que de quelques mots sur les premières années de sa vie.

On s'it qu'il a ti\\\\ ses études h Port-ïloyal des

Champs, et qu'il a chanté avec reconnaissance le séjour où il a passé sa jeunesse.

C'est là, il me semble, le premier trait du caractère de Racine. Il a aimé ses maîtres, il a loué leur enseignement, il se plaisait dans cette école de toutes les vertus, il y vivait heureux et reconnaissant en se nourrissant avec ardeur et avec délices de l'instruction qu'il recevait.

Les sept odes sur Port-Royal n'ont pas été assez dignement appréciées.

Racine a peint, dès le début de ses chants, la sainteté de ses maîtres et la pureté de la vie auprès d'eux.

Saintes demeures du silence, Lieux pleins de charmes et d'attraits, Port, où, dans le sein de la paix.

Règne la grâce et l'innocence !

Beau désert qu'à l'envi des cieux , Des trésors les plus précieux

A comblé la nature, Quelle assez brillante couleur

Peut tracer la peinture De votre adorable splendeur?

Mais aussitôt qu'on a reconnu cette première expression de sa reconnaissance , on suit , presque à chaque ligne, la manifestation des principes les plus purs.

Il n'était pas encore en âge d'associer ses pensées aux maximes d'État, aux doctrines politiques et au gouvernement des peuples, mais il était déjà pénétré de l'amour le plus ardent de l'humanité.

Je veux citer seulement ce qu'il a dit de la guerre et en même temps de la magnificence royale.

Il s'adressait à des solitaires paisibles, mais il savait qu'il vivait sous un jeune roi vil*, brave et passionné. On devait se douter déjà que ce prince aimerait la magnificence et ferait la guerre. Cependant Racine disait :

Je sais que les grands édifices

Que s'élève la vanité, Ne souillent point la pureté De vos innocentes délices.

Non; vous n'offrez point à nos yeux Ces tours qui^ jusque dans les cieux,

Semblent porter la guerre; Et qui, se perdant dans les airs.

Vont encor sous la terre Se perdre dedans les enfers.

Tous ces bâtiments admirables, Ces palais partout si vantés.

Et qui sont comme cimentés Du sang des peuples misérables, Enfin tous ces augustes lieux.

Qui semblent faire autant de dieux

De leurs maîtres superbes.

Un jour trébuchant avec eux.

Ne seront sur les herbes Que de grands cadavres affreux.

Voilà comment Racine, orphelin de père et de mère, abandonné même par ses tantes enterrées vivantes dans les cloîtres, seil ainsi, sans parents et sans aniis, débutait par des chants qui annonçaient non-seulement un poêle, mais aussi un

homme de bien et un homme de conscience qui est resté pieux toute sa vie.

Il a commencé dans ses études par ressentir et nianifester la conviction qu'il avait de sa faiblesse, mais il s'est élevé à ses propres yeux et aux yeux de ses maîtres en exprimant en même temps l'espoir qu'il avait d'acquérir de la force.

On a trouvé une feuille volante sur laquelle il a écrit cette stance qui n'a jamais été insérée dans aucun de ses ouvrages : '

L'homme jeune sait mal exprimer ce qu'il pense j Et tout marque en lui l'impuissance

Et l'enfance de sa raison.

Mais il en fait un plein usage Quand son esprit, mûri par l'âge,.

Est dans sa parfaite saison.

Quant à son caractère personnel , je dois, avant de commencer le recueil de ses études morales, le montrer affectionné à cet établissement où il recevait cette bonne instruction aussi solide qu'agréable, à laquelle il a dû son bonheur et sa gloire.

Je dois citer une petite feuille, écrite tout entière de sa main, et qui prouve comme il s'occupait avec intérêt et affection de tout ce qui concernait Port-Royal.

C'est le compte des revenus de cette maison, et il regrettait vivement qu'elle ne fût pas plus riche.

Voici cette note :

« Total des revenus de Port-Royal des Champs, tant en fonds de terre qu'en rentes :

» Onze mille quatre-vingt-sept livres dix sous.

» Total des charges et rentes que doit ladite abbaye :

» Six mille cinq cent dix-sept livres quatorze sous.

h Partant, reste quatre mille cinq cent soixanteneuf livres seize sous.

ï> Supposé même que tout soit bien payé.

» Je ne compte point la ferme des Granges, ni celle de Champ-Garnier, dont les terres sont fort ingrates et ne suffisent pas, h beaucoup près, à fournir assez de blé à l'abbaye pour la nourrir. »

On est étonné assurément qu'avec un aussi faible revenu, cet institut ait pu attacher à lui des professeurs aussi distingués et produire, pour l'illustration de la France , des élèves qui sont devenus aussi célèbres par leurs écrits.

Ce fut encore à Port-Royal qu'en 1658 il traduisit les hymnes en vers, mais il les a corrigées et presque refaites entièrement dans son âge mûr. C'est à la tin de cette année qu'il passa au collège d'Harcourt pour y faire sa logique. Il n'a jamais fait sa philosophie (1 j.

Quant a l'instruction qu'il avait reçue à Port- Royal, on peut juger par les documents que nous avons, quelles étaient les études de ce collège.

Un des professeurs a décrit les exercices de

(1) Quoi qu'en ait dil Geoffroi.

chaque jour. Il eu a établi d'abord le principe; il dit :

« La première chose qu'un précepteur doit ifiire, est de se considérer comme un père, et de f>lus, il doit enseigner à ses élèves que le sentiment lilial doit être réciproque de la part des écoliers. » Il ajoute : « A Port-Royal, on se lève à six heures, on

s'habille et on adresse une courte prière à Dieu. Ensuite, pendant que Ton déjeune, on lit à haute voix un livre d'histoire.

» Mais après, je leur fais faire quatre ou cinq tours de jardin et monter même des montagnes pour les fortifier et les mettre en belle humeur ; après quoi, nous venons étudier. Il est toujours près de neuf heures quand nous entrons à la chapelle ou à la classe ; car nous n'allons point à la messe tous les jours, mais seulement le jeudi et le samedi, outre la grande messe à la paroisse les dimanches et les jours de fêtes.

» La classe ne dure que de neuf heures à onze heures et demie, et après une demi-heure de récréation on dine à midi. Ensuite la classe ne recommence qu'à trois heures et demie. »

Mais pour l'ordre établi dans l'instruction, ce sont les jours de fêtes seulement que l'on consacrait aux études religieuses. On donnait à apprendre aux plus jeunes quelques hymnes ou quelques homélies des Pères. Les plus âgés expliquaient Sévère Sulpice ou autres anciens auteurs, et on faisait réciter quelques œuvres de piété en français. On

analysait avant la messe l'épître et l'évangile du jour; on faisait le catéchisme après vêpres, et il y avait aussi dans chaque classe une instruction religieuse proportionnée à l'âge des élèves ; on disait que comme cet exercice était par demandes et réponses, et familièrement, il leur plaisait beaucoup.

Mais tous les autres jours, on commençait à neuf heures 1 étude du latin et on ne se servait que des auteurs profanes. On donnait aux plus jeunes quelques pages de Justin, on passait ensuite à Tacite, et on achevait la classe en récitant des vers de Virgile. On peut affirmer que les élèves, en sortant du collège, pou-

vaient réciter par cœur Virgile presque tout entier. Il faut dire aussi que la poésie était enseignée et grandement honorée à Port-Royal. Les commentateurs des œuvres de Racine ont commis une forte erreur, en croyant qu'on défendait à Racine de faire des vers; ils ont même ignoré un fait, le plus important à ce sujet :

En 1660, les supérieurs de Port-Royal firent un recueil des poésies qui avaient été composées par leurs élèves; ils le dédièrent au prince de Conti, qui avait fait ses études dans leur maison, et ils insérèrent dans ce recueil l'ode de Racine sur le mariage de Louis XIV ; elle y fut remarquée. Ainsi, quoique Racine ait été reconj mandé par Chapelain à Colbert et par Colhert au roi, il n'est pas moins vrai que c'est Port-Royal qui a d'abord accueilli ses poésies et qui les a présentées à la cour.

C'est, on peut le dire, un trait de reconnaissance envers lui de la part de cette congrégation, qu'il avait honorée et louée dans ses premiers vers.

Cette ode de Racine était intitulée : La Nymphé (le la Seine à la Reine ; mais il est h reinrircjuer que là encore il s'applique surtout à célébrer les bienfaits de la paix.

Oh ! qu'après de rudes tempêtes Il est agréable de voir

Que les aquilons sans pouvoir

N'osent plus gronder sur nos têtes!

Que le repos est doux après tant de travaux ! Qu'on aime le plaisir qui suit beaucoup de maux! Qu'après un long hiver le printemps a de charmes! Aussi, quoique ma joie excède mes souhaits.

Qui n'aurait pas senti d'alarmes Pourrait-il bien juger des douceurs de la paix?

Et combien il mettait le roi pacificateur au-dessus de tous les autres rois, en exposant tout le soulagement qui résulte pour les peuples du rétablissement de la paix ! Il dit en parlant du roi :

A son exemple tous les princes

Ne songeront plus désormais

Qu'à faire refleurir la paix

Et le calme dans leurs provinces.

L'abondance partout ramènera les jeux; Les regrets et les soins s'enfuiront devant eux; Toutes craintes seront pour jamais étouffées; Les glaives renfermés ne verront plus le jour.

Ou bien se verront en trophées Par les mains de la paix consacrés à l'amour.

Cette ode eut le plus grand succès. Le roi envoya cent louis à l'auteur.

Mais sans entrer davantage dans les détails de la vie et des travaux de Racine, je rappellerai seulement que « lorsqu'il voulut aller revoir sa famille, il reçut de sa tante, sœur Agnès de Sainte-Thècle, une lettre qui lui interdisait toute communication avec elle et toute visite à Port-Royal. »

Mais cette lettre ne lui reproche nullement de l'aire des vers; elle le blâme seulement d'avoir des relations avec les comédiens, qui étaient alors excommuniés.

Cette séparation l'affligea, mais ne l'irrita point. Il a continué d'être pieux et de suivre néanmoins sa vocation dramatique. Il est vrai que ses sentiments religieux ont été dominés pendant douze ans par son génie poétique, mais ils ont ensuite repris et conservé leur influence en l'arrachant au théâtre pendant douze autres années, et lorsqu'un heureux accord s'est fait entre son esprit religieux et son génie dramatique, il en est résulté Esther et Àlhalie,

Et per quem caetera sunt bona

Et par qui tout le reste est bien.

9. Mais toutes fois qu'il se fait quelque mal, il ne vient pas de Dieu.

10. Euripide dit : « Les dieux brisent les fortunes des hommes. »

11 . Il ajoute : « C'est afin que les hommes tournent leurs regards vers eux. »

12. Le prophète Amos dit que rien n'arrive en la cité que par Dieu.

(1) Date écrite par Racine, âgé de quinze ans et demi.

— IS- IS. David dit : « La coupe du bon vin et la coupe de la lie sont entre les mains de Dieu. »

Ils le reconnaissaient immortel

26. On disait iDiisraaximis, BacchoetSomno(3). Aux dieux puissants, à Bacchus et au Sommeil.

(1) Tel est le texte de Racine. Je crois qu'il faut comprendre : Si Dieu faisait quelque mal, il ne ferait plus Dieu.

(2) Bacon a dit : « Dieu n'a jamais f.i.it de miracles pour convaincre les athées, parce que ses ouvrages doivent suffire. »

(3) On dit que ces mots sont gravés sur une m»^daiMp nnli-
que. Je ne sais si Racine la connaissait.

27. Humanee vitoe suavissimis conserva toribus. Aux doux protecteurs de la vie de rhomme.

Et comme pour être seul avec lui

34. La grâce est une inspiration lumineuse qui nous fait faire le bien par la charité.

35. La grâce consiste en ce que les hommes n'ont point d'autres bons sentiments que ceux que Dieu leur donne.

36. Plutarque a dit que Caton aimait tellement la vérité, qu'il semblait être poussé par une inspiration divine.

37. Plutarque reconnaît la récompense des bons après la mort.

38. Il reconnaît aussi la punition des méchants après leur mort.

Mais l'homme n'est pas naturellement méchant

il) Locution ancienne. On dirait aujourd'hui: Dieu se plaît à faire du bien aux hommes.

^2) C'est une pensée de Pindare traduite en ces termes par Racine,

43. Eorum quæ nobis innatæ sunt facultates. Nous n'apportons en naissant que des facultés.

Vf. Prius habemus quam actus, ut sensui. Nous les avons pour agir et pour sentir.

Neque contra naturam

Mais elle ne s'acquiert point en opposition avec elle.

(1) Cela signifie-t-il que Dieu les protège dans la vie ou les conserve près de lui après la mort?

(2) Racine a dit dans un autre manuscrit inédit : « Il n'y a point dans Homère une seule prière juste qui ne soit point exaucée. »

56. Virtutum moralium nulla nobis innata est. Aucune des vertus morales n'est innée en

nous.

57. Politicum decet animas penitus noscere. Notre âme a besoin d'un philosophe (1).

Quia ea sola naturâ jucunda sunt quæ honesta sunt

Parce que les choses honnêtes sont les seules qui soient agréables de leur nature.

(1) C'est une semblable équivoque qui a fait rire de la thèse de l'abbé Coger.

79. Les vertus et les vices se trouvent souvent ensemble dans les mêmes actions.

80. Les médecins accommodent diverses drogues à des maux semblables.

Circà voluptatem et dolorem tota virtus vocatur

Toute la vertu consiste à combattre tour à tour les douleurs et les plaisirs.

(1) Quinte Curce dit au contraire, en parlant de Clitus[^] qu'il tenait ses vertus de la nature et ses vices de l'habitude.

92. Nous sommes de telle nature qu'il n'y a rien au monde qui se fasse tant admirer qu'un homme qui sait être malheureux

avec courage.

Il n'y a que le vieillard qui ne ment qu'à moitié

(1) Racine a très-souvent la tournure épigrammatique Pelisson a employé le mot s'amw^edans le même sens dans son Histoire de l'Académie : « Tant d'hommes illustres, dit-il, s'amusent à faire un travail, etc.. w

12. Avant d'agir, souvenons-nous que ce qui aura été fait, bien ou mal, ne pourra point ne point avoir été fait (1).

13. Qui magna spirat, parvis dignus, fatuus est. Le fat est celui qui n'est capable que de petites choses et qui aspire aux grandes.

1 4. On se laisse entraîner aisément à l'arrogance de soi-même.

Nubes et caligo in circuitu ejus

23. Celui-là se trompe qui croit faire quelque chose au descu des dieux (5).

(i)N'e pourra point ne point n'est pas harmonieux, mais Ka-cue dit toujours p'jint au lieu de pas.

(2) Aimé Martin a mis dans son édition : Hiéron est comme def lyres et dos chansons, au lieu de comnu. Page 416.

(3) Aimé iMnrtn a mis dans son édition un double aide. Page 441, faute d'impreſſion.

(i) C'était un aigle à double tête que lea Corinthiens avaient placé les premiers dans les temples pour soutenir les voûtes.

(5) Aimé iMariin a d\i au-dessus des dieux. Uacine a écrit au dcsçu,

Quod secundum virtutem est jucundum est

c'est-à-dire, à l'insu des dieux. Ce sont ces fautes qui rendent l'édition d'Aimé Martin bien inférieure aux autres.

(1) Ulysse a dit à Achille : « Tu es le plus fortuné des hommes, soit des races passées, soit de celles qui doivent naître. »

41 . Quimaxiraspiratnecesseeſt ut ſil optiius. C'est celui qui aspire aux plus grandes choses qui doit être le plus grand homme.

Perfectæ virtutis nullus honor ſatis dignus eſt

53. C'est une belle chose de voir comment l'hospitalité était exercée chez les anciens.

54. J'admire la vénération avec laquelle on y recevait tous les étrangers.

(1) La pensée de Racine, dans cette phrase qu'il n'a pas traduite, eut sans doute un conseil qu'il adresse aux hommes modestes de prendre pour modèles ceux qui sont renommés par leurs vertus.

(2) Racine • noté toutes ces phrases sans les traduire.

Omnia facil opulentiae ostentandae causa non honesti

(1) Racine admirait surtout, a-t-il dit, lorsqu'au livre XIV de l'Odyssée^ Ulysse est reçu par son fermier sous la figure d'un pauvre vieil homme.

(2) Racine a noté cette phrase de Pindare sans doute parce qu'elle s'applique au second supplice de Tantale, raconté par Hygin, et qui est moins connu que le premier.

70. Liberalis in jacturà divitiarum mœrebit. L'homme généreux s'afflige de la perle de

ses richesses.

On finit les guerres plutôt par prudence que par force

94. Faut-il céder à ce que tout le monde désire, quoique injuste ?

95. Faut-il résister à ce qui est injuste, quoique désiré par tout le monde (2) î

96. C'est à l'utilité de son pays qu'on doit se sacrifier (3) .

(1) les temps signifie ici les mœurs du temps.

(2) C'est une seule et même question. Racine veut dire sans doute : « Est-on lenu dans les relations sociales de faire des concessions au vœu général, ou est-on tenu envers soi-même d'obéir uniquement à sa conscience? »

(5) Racine tranche la question en sens inverse d'Aristide. Je ne

C'est l'épée d'Hector dont Ajax s'est tué

i 1 . C'est le baudrier d'Ajax qui a rainé Hector. 12. Exteriorum honorum maximum est honor. Le plus grand honneur nous vient souvent de choses extérieures.

partage pas ce sentiment; je le crois nuisible même au pays qui serait plus heureux s'il était peuplé d'hommes tous consciencieux.

(1) Il paraît que Racine croyait que Timoléon a agi avec un fanatisme désintéressé, et que Brutus, au contraire, a sacrifié son fils à son ambition.

Et il le peut selon les lois

(1) Racine, au lieu de se servir du mot triste, emploie le mot /"dcheux comme Molière dans la comédie.

(2) Racine emploie souvent le mot barbares dans le sens d'hommes peu éclairés.

(3) Henri IV a dit : « Tous ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion. »

(4) Cela signifie-t-il qu'un insensé peut régner aussi bien qu'un autre homme, s'il y a des lois et qu'il s'y conforme?

Les Troyens se sont laissé approcher

(1) Ce qui signiGe : d'une nation civilisée, en opposition avec la nation barbare dans la phrase suivante.

(2) La tyrannie était une forme de gouvernement. Ceux qui l'exerçaient ont été souvent des princes généreux.

92. o Rois, ayez soin d'avoir les extrémités du corps aussi chaudes que le resê (1).

93. Les Macédoniens étaient enragés de voir leur loi garde par des él rangers.

94. Ridiculus foret sine virtute magnanimus. L'homme audacieux sans courage n*esl que

ridicule.

Un roi doit de rien faire quelque chose

100. C'est une chose digne de la grandeur d'un roi de souffrir qu'on parle mal de lui lorsqu'il fait bien.

1. Béatitude de tous est commune à tous. Le bonheur semble fait pour être partagé.

i.) Racine «ipp'ique ce principe à la politique, il conseille aux rois de faire les vœux de leurs vassaux.

(2) Le peuple veut être craint, car on ne signifie pas que le peuple n'a la volonté d'être craint, car on ne dit : Le peuple veut se faire craindre. On signifie seulement qu'on ne dirions aujourd'hui : Le peuple doit être craint.

2. Il n'est point de plus grand bonheur que celui dont on jouit sans s'en douter.

La sagesse est d'embrasser la vie dont on est capable

25. Honorem, voluptatem, prudentiam, ceterasque virtutes amplectimur.

Nous recherchons l'honneur, la volupté, la prudence et les autres vertus (1).

(1) Racine nomme la volupté une vertu, mais il faut se reporter à sa pensée déjà exprimée, lorsqu'il dit : " En principe, on ne jouit pas de la jouissance d'une bonne conscience. »

Externa bona

Il y a des biens qui ne dépendent point de nous.

73. Beatitudini sunt necessaria. , Et qui sont nécessaires à notre bonheur.

74. Scilicet divitiije, autoritas, nobililas, liberi honesli, forma corporis.

Ce sont les richesses, l'autorité, la noblesse, le bon naturel de nos enfants, et nos agréments physiques.

Vii'tus in eo consistit quod est difticile

La vertu consiste à faire ce qui est le plus diliicile,

91 . Les abeilles tirent le meilleur miel des fleurs les plus aigres.

92. Liberalis est qui secundùm facultales suas sumptum facit.

L hoiDiiie libéral est celui qui a le luxe cwuveiiHble à sa fortune.

93. El in eis in quibus suniptum decet lacère, rresl celui qui a du luxe seulement lors-^

i\u\\ convient d'en avoir.

Entre eux deux, une vertu tient le milieu

feuilles éparses s'appliquant à des idées dont Racine voulait se souvenir pour les employer dans ses ouvrages,

(1) On est étonné de trouver ce mot sous la plume de Racine. Il n'a sans doute jamais pensé qu'Andromaque n'ait parlé que des lèvres, lui qui a nommé entretien divin celui d'Hector et d'Andromaque.

Et melior est

Et elle rend plus heureux.

79. Qui parvis dignus est parvis acquiescit. Que celui qiii n'est capable que de petites

f'ho«p<; <o horno nnv pofifo< p]]osos.

(1) Cette pensde, écrite par Racine, il y a deux cents an», s'^mble nouvelle et digne d'Aire nn^diiée. A un à>çe avflnc(<, les plaisir» n'exislent plus, l'ambition e^t amortie, et les maux qui arrivent successivement détruisent bien le charme de la vie.

Et c'est pour excuser leur fuite

90. Juste aut injuste cum hominibus agendo. C'est la manière dont on agit envers les

hommes qu'il faut considérer.

9L Justus fit aut iniquus.

C'est elle (|ni fait qu'on devient un juste ou un pervers.

(1) On vo't encore ici que Racine nĩ^gli^e le texte et fait une traduction {}lus nette et pi s épi^raĩnmaique.

(2l Racine, dans un autre manuscrit iriMil, a tferit : « Les gens qui >onfl'rfnt un long sicge louent volontiers la bravoure de leurs ennemis jOur s'excuser de ce qu'ils ne leurf«jnt point lever le ^iége, »

L'homme est la cause des actions

2. Le naturel d'un homme se reconnaît plutôt dans une petite action que dans beaucoup d'autres plus grandes.

1) Je ne saurais trop faire remarquer TaHiance du bon sens avec l'esprit et la critique aussi piquante que vraie de la plupart de ces notes.

(2) Le sens du mot cause est sans doute que l'homme a son libre arbitre et par constîquenl est responsable de ses actions.

3i Qu'est-ce que quelqu'un? Veut dire un hom;n.e de conséquence (1).

Une fille doit craindre la moindre infamie

16. Fille qui parle librement à des hommes, mauvaise marque (3).

(1) Racine a employé aussi cette expression dans un autre de ses manuscrits inédits. H fait dire à Paris par Hector : « Les Grecs croient que tu es un homme de conséquence. »

(2) On a conservé ces deux phrases pour faire connaître la façon de parler de ce temps là.

(3) Déjà Racine, dans ses notes sur V Odyssée, a remarqué qu'on

Ils sont doux à leurs amis et terribles à leurs ennemis

51 . Les vérités sont cachées dans la multitude des fables (1).

52. C'est bassesse d'esprit que vouloir disputer aux autres la gloire d'écrire mieux.

53. Les discours les moins sérieux et qui plaisent aux enfants, sont ceux qui plaisent aux hommes légers.

54. Unusquisque de iis quae novit rectè iudicat. Chacun ne juge bien que ce qu'il connaît.

La poésie est de l'or qui se purifie dans le feu

58. On ne doit point faire parade de la subtilité de son esprit.

(1) Est-ce là un éloge ou une critique? Racine veut-il dire que les fables sont bonnes, parce qu'elles contiennent les vérités et les transmettent à ceux qui vont les y chercher, ou veut-il dire que les fables qui sont en si grand nombre produisent le malheureux effet de couvrir et d'étouffer les vérités ?

59. Il n'est permis qu'à un chirurgien de se vanter de la légèreté de sa main.

Liberalis ob virtutem largitur

C'est pour être vertueux que l'on est généreux. ,

82. César fut généreux et clément usque ad poenitentiam, jusqu'au repentir.

83. La vertu est si agréable à ceux qui se sont attachés à elle!

(1) L'intention de Racine semble être d'appliquer cette critique aux rois qui n'hésitent que sur les moyens.

(2) Je crois que Racine a voulu dire qu'il y a des personnes, non pas qui ont besoin, mais qui ne sont contentes que de louanges excessives.

84. Aniochus est fameux dans la postérité pour avoir voulu mourir pour son père.

85. Mors ex naufragio vel morbo metuenda est. Il n'est permis de craindre la mort que lorsque c'est par un naufrage ou par une maladie.

Il ne faut point prendre des femmes plus riches que soi

98. La femme ne doit point avoir de religion particulière (1).

99. Il ne faut point trop rabaisser la femme pour en être le maître (2).

100. Les mères doivent nourrir elles-mêmes leurs enfants (3).

VU

1 . Non in solâ virtute beatitudinem sitam esse censet Aristoteles.

Aristote pensait que la vertu seule ne suffit point pour rendre heureux.

Elles sont assises dans l'Olympe à côté d'Apollon

(1) On voit que Kacioc écrivait ceci au milieu des troubles religieux, dans les premières années des persécutions contre les diverses sectes protestantes.

(2) Pour en être signifie ici parce qu'un en est. Vaugeias a blâmé cette façon étrange, dit-il, d'employer le pour.

(3) Racine, qui connaissait si bien tous les ouvrages des anciens, avait adopté d'eux les principes de ce devoir naturel, et on voit ici qu'il l'avait recommandé près de cent ans avant Jean-Jacques Rousseau, à qui il a donné tant de célébrité.

Les amis sont aveugles aux défauts de leurs amis

(1) C'est la tournure épigrammatique de cette critique qui est encore remarquable.

(2) C'est la même pensée que Racine a placée dans *Athalie*, II y a même une variante de sa main qui porte :

Vous aurez des flatteurs : leur voix enchanteresse
Vous redira souvent que...

Ce doit être là le véritable texte.

Quand il faut faire des questions, on ne doit

(1) C'est la seconde fois que Racine se sert du mot *envieillis*. Pascal a dit : Absoudre les pécheurs les plus *envieillis*. Malherbe a dit : Il ne faut jamais laisser *envieillir* la mémoire d'un bienfait. Malherbe, parlant de Henri IV, a dit :

La vigueur de ses lois, après tant de licence, Redonnera le cœur à la faible innocence, Que dedans la misère on laissait envieillir.

Mais déjà, à l'époque où Racine écrivait, Vaugelas disait : « Je crois que vieillir vaudrait mieux. »

interroger les personnes que sur ce qu'elles savent bien.

Le pécheur est aussi une créature de Dieu

(1) Le mol chaste me rappelle un fait qui est peu connu. La scène il* <lu I ' acte de Phèdre commence par ces Ters :

Ah ! le voici, grands dieux ! A ce noble maintien Quel œil ne serait pas trompé comme le mien ?

Il y avait aux premières représentations : A ce chaste maintien. On ne sait pourquoi ce mot a été changé. Il est désirable que le Théâtre- Français le rétablisse, car il est certain qu'il convient mieux à la

1 . Ars omnis veritatem videtur appetere. Tout art doit avoir la vérité pour objet.

S'ils manquaient à l'homme, il serait tout sauvage

(1) On doit remarquer encore iel combien Racine est épigrammatique.

(2) Racine n'a pas traduit ces phrases.

(3) Il y a dans ces trois notes tout un tystètne. Racletie dit que les plantes ont la vie, les animaux la vie et la sensibilité (ibysique, l'homme seul le sens moral. .Mais croit-on que les pl.uites n'ont pas de sensations quand elles sont nialarles et se fanent? Les animaux nvi raisonnent ils pas quand ils sont nimants, jaloux, fidèl«>i, qu'ils obéissent et qu'ils se souviennent?

Mais la modestie des tribuns a été une puissance

50. Us étaient accessibles à tout le monde ; leurs maisons étaient toujours ouvertes.

51. Ainsi, plus nous nous rabaissons extérieurement, plus on nous relève en effet.

52. Lysandre fit le plus grand mal à Sparle, en remplissant d'argent.

53. Sylla en fit moins à Rome, en la vidant de celui qu'elle avait.

On repoussait dans la retraite les vierges criminelles

(1) Magistrature signifie ici une autorité souveraine dans ses attributions, et personnelle et responsable.

59. Ilsec verè nihil aliud est quàm benè agere et benè vivere.

Il n'y a rien d'autre ici-bas que de bien faire et bien vivre.

60. Achille était jeune avec les jeunes, homme avec les hommes, vieillard avec les vieillards (1).

Virtus suam in se voluptatem gerit

La vertu porte sa propre jouissance en elle-même.

64. Sola virtus per se et naturâ sua dulcis est. La vertu seule est agréable de sa nature.

65. Le plus grand malheur est de ceux qui, connaissant la vertu, ne la pratiquent point.

66. C'est la dernière méchanceté que de vouloir paraître vertueux ne l'étant point.

Sed tota virtus

Elle est la vertu tout entière.

69. Virtus tune elucescit, cum ingentes calamitates fert constantissimè.

La vertu brille surtout lorsqu'elle supporte avec constance de grands malheurs.

(1) Je ne me rappelle pas avoir vu ce fait dans Homère.

70. Sed ut magi animis, non est insensibilis. Mais par magnanimité et non avec insensibilité-

Timiditas magis magnanimitati opponitur quàm vanitas

L'orgueil est moins opposé que la timidité à la magnanimité.

94. Timiditas generatim magis voluntaria est. La timidité est plus habituelle dans les

choses générales.

(1) Pompée n'a pas bâti cet édifice, il l'a seulement réparé et y a placé son image. Il y avait une de ses statues que César lui-même fit rétablir, et Cicéron a dit que César, en relevant les statues de Pompée, avait affermi les siennes. Mais le sort a voulu que ce fût au pied de cette statue que Tétricus fût tué.

^2) Cette réflexion, trop simple peut-être, n'est que la traduction de ce qu'Homère a répété plusieurs fois : « Jupiter, a-t-il dit, répond t'offrir à tour les biens et les maux.

Caton s'est défendu en justice quarantequatre fois

(1) C'est en lisant Plutarque que Racine a écrit cette note et plusieurs autres. La phrase latine s'applique à l'un des hommes illustres, et Racine dans sa traduction en fait un principe général.

(2) Racine semble faire des vers malgré lui, et souvent ils sont excellents. Est-il rien de plus touchant que celui qui a été cité au nMdu§ IV?

Le bonheur semble fait pour être partagé.

Ac si esse tentaverit, ineptus

Il est un sot de vouloir l'être.

il. Il n'y a point de pauvres qui soient plus dans la pauvreté que ceux qui veulent paraître riches (1).

(1) Geoffroi, le ftuccetieur de Fréroo dans «a haine contre Voltaire, a prétendu que Racine à écrit paraître avant Voltaire. Racine, au

42. Platon dit qu'il faut accoutumer les hommes h supporter toutes sortes de malheurs.

Et même sans en être émus

44. Platon dit qu'il faut laisser aux femmes les pleurs et la pitié.

45. Lorsqu'on nous reproche nos malheurs, on touche fort à notre esprit.

46. C'est une grande consolation d'être vaincu par un prince vertueux

47 Qui parva spirat, magnis dignus.

Il est des hommes capables de grandes choses qui n'aspirent qu'à des petites.

48 Parvi animi est.

C'est avoir moins de courage que d'esprit. 49. Perseverantiâ opus est.

La constance fait souvent beaucoup d'ou-
vrage.

Ils donnent de beaux noms à des vices

64. La folie la plus singulière est celle des courtisans qui imitent les défauts corporels.

65. On rend une personne insensible quand on le (1) reprend trop.

66. On doit être entièrement exempt d'intérêt dans les répréhensions (2).

67. Nous ne devons jamais reprendre les fautes qu'on a faites contre nous.

68. Il en est qui s'enivrent pour contenter ceux qui les traitent.

69. Les flatteurs sont comme les poux qui quittent les corps qui n'ont plus de sang.

(1) Le C'est est une locution singulière, si Racine l'a écrite avec intention.

(2) Mot qui n'est plus employé et qu'il serait bon de conserver.

70. Le flatteur est un ver qui ne s'attache qu'aux arbres pleins de sève.

71. Il ne faut point se soucier si on déplaît à son ami en faisant ce qui lui est utile.

72. De bons amis et de méchants ennemis nous disent également nos vérités.

Presenti fortunâ optimè semper utitur

(1) Racine a commencé plusieurs fois ses phrases par Et ou par Mais. Il a même écrit dans ses notes sur l'Odyssée : Et ainsi, et i'Et a été ajouté par lui sur son manuscrit comme correction. (Liv. V.)

(2) C'est le sujet de la fable de la Fontaine. Je ne sais »i Rf-teiAe a voulu faire allusion à cette fable.

y a des limites eu tout

(1) Racine applique ici l'idée des colonnes d'Hercule et du détroit de Gadès, comme limites en tout, et dans sa pensée, non-seulement aux sciences, aux arts et aux lettres, mais aussi à la politique. Bossuet a dit aussi : « Les rois habiles se donnent à eux-mêmes des homes, parce que la puissance outrée se détruit d'elle-même, »

On a mis à l'index le Traité de l'^rpitié de Cicéron

(1) Racine n'a pas traduit ces phrases italiennes. Voici ce qu'elles disent : « Il s'est trouvé chez les anciens des savants qui ont écrit des livres pour indiquer les moyens de distinguer le véritable ami du flatteur.

» Mais à quoi bon?

» S'il y a beaucoup de gens, qui, tout en comprenant parfaitement qu'ils sont flattés, aiment cependant le flatteur et prennent en haine celui qui leur dit la vérité. »

Misericordia et veritas preecedunt faciem suam

La miséricorde et la justice le précèdent.

(1) On voit que Racine était partisan de la paix et réprouvait la guerre comme Grotius.

(2) Grotius n'a pas intitulé son livre : *Belli et. Pacis*, comme le dit ici Racine, mais *De jure belli et pacis*, du droit de la guerre et de la paix. Or, dans l'état actuel de la civilisation, c'est la guerre offensive que nous nions.

(3) « Je n'ai jamais combattu, dit Homère, contre les dieux immor-

— So —

La terre n'est-elle point trop chargée d'impôts

72. Et si adversiim me terra mea clamât? Et si ma terre alors crie devers moi (i) ?

73. *Patientia pauperum non peribit in finem*. La patience des pauvres ne sera point sans

etl'et ni sans fin.

74. *Filius hominis ïion venit ministrari, sed ut ministraret*.

75. Belle leçon pour nous taire souffrir toutes les négligences de nos domestiques.

76. On doit se bien mettre dans l'esprit qu'on n'est point né pour être servi, mais pour servir.

n'est prêtre que pour y conduire les autres

tels. » Il (il encore : « Rien n'égale la folie de ceux qui prétendaient se mesurer avec Jupiter. »

(1) Racine a dit aussi dans ses notes sur VOdyssée : « Une isle « itl'ery l'Afrique. » • Mais Thomas Corneille écrivait que t/eyer* ne se disait plus de son temps.

79. Que les prêtres soient pleins de charité, de tendresse et de compassion envers tout le monde.

80. Ils doivent ramener doucement dans le chemin du salut ceux qui s'en sont égalés*

81 . Les prêtres ne doivent pas croire facilement le mal que Von dit (1).

prêtres, pitié, pitié sur eux

96. O prêtres, soyez doux et modérés envers ceux à qui Dieu n'a pas encore donné la grâce d'une véritable pénitence.

97. Ne les regardez pas comme des ennemis, mais comme des membres malades et blessés que vous devez tâcher de guérir.

98. Faites ainsi pour que tout le corps de votre Église jouisse d'une parfaite santé.

H nous donnera de quoi nous nourrir en abondance

(1) C'est la même pensée que Racine a reprise et reproduite avec tant d'éclat d'ans Âthalie.

La Fontaine a dit dans la Captivité de saint Maire :

Dieu ne quittera pas ses enfants au besoin.

Katinéa dit:

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ? Aux petits des oiseaux il doone la pâture, Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

Mais, avant eux, Nérée avait dit dans sa tragédie le Trioynphè de la Ligue, imprimée en 1607 :

Celui n'est délaissé qui a Dieu pour son père. Dieu donne la viande aux petits passereaux, Aux bêtes des forêts, des prés et des montagnes : Tout vit de sa bonté.

Je ne crois pas que Racine ait connu la tragédie de Nérée; mais tous ont traduit le même verset. Ils ont niême pu choisir : ou saint Mathieu, c. i, v. 27 :

Kespicate Volatilia, et pater vestercelestis-pascit îlla.

ou le psaume cxlvi, v. 10 :

Qui dat escam pullis corvorum invocantibus eum.

ÉTCDES

PRÉFACE

Je u'ai l'intention de publier que les notes de Racine qui n'ont pas été insérées dans les éditions de ses œuvres. Ce recueil est un supplément qui ne peut être agréablequ'aux lecteurs qui aiment à connaître tout ce qu'un grand écrivain a pensé, et il ne peut être utile qu'aux éditeurs qui veulent recueillir les moindres écrits qui sont sortis de Iw plume d'un homme illustre.

On a imprimé un grand nombre de fragments historiques de Racine ; mais en examinant avec un soin minutieux les centaines de feuilles volantes

sur lesquelles Racine avait amassé des matériaux pour lui servir à élever une histoire à la gloire de Louis XIV, j'en ai trouvé qui ont été négligées par les éditeurs.

J'ai cherché encore une autre source.

<-. Le dimanche 31 décembre 1684, madame de Montespan a f^it présent au roi, le soir après souper, d'un livre supérieure-ment relié et plein de tableaux en miniature qui représentent toutes les villes que le roi prit en 1672. Ce livre lui coûta quatre mille pistoles, à ce qu'elle nous dit. Racine et Despréaux en ont fait tous les discours, et y ont joint un éloge historique de Sa Majesté. Ce sont les étrennes que madame de Montespan a données

au roi. On ne saurait rien voir de plus riche, de mieux travaillé et de plus agréable. »

Voilà ce que nous savons d'une manière certaine, par un témoin irrécusable.

Il est vrai qu'on n'a pas retrouvé le manuscrit original de ce livre, mais il est évident que les fragments que je publie ont servi à sa composition. Il en est beaucoup qui ne portent que la date de la prise, et ceux qui sont un peu plus détaillés sont les récits des victoires navales remportées par le duc de Vivonne, frère de madame de Montespan.

Ainsi, en offrant au premier jour de l'année 1685 ce présent au roi, elle lui remettait sous les yeux les services de son frère. Ainsi, Racine et Boileau, en composant les récits des combats et des

conquêtes du règne de Louis XIV, ne remplissaient pas seulement les devoirs de leur charge d'historiographes; ils rendaient en même temps un hommage de leur reconnaissance à madame de Montespan et au duc de Vivonne, qui les avaient toujours accueillis et honorés avec bienveillance et affection.

On voit ici que j'ai copié les notes de Racine telles qu'elles ont été écrites par lui, séparément les unes des autres, et telles que le hasard en a mis des fragments sous mes yeux. Je les ai seulement rangées selon l'ordre chronologique.

Étude sur le commencement de l'histoire de France.

Les deux premières races des rois ont disposé de l'État comme de leur patrimoine (1).

Ils l'ont aliéné; ils l'ont partagé entre leurs enfants.

Ils ont admis leurs bâtards à portion égale avec leurs fils légitimes; en telle sorte que leurs bâtards, dans leurs apanages, étaient souverains et indépendants comme leurs autres fils.

Ainsi Théodoric, bâtard de Clovis, partagea également avec les autres enfants du même roi, et il eut pour sa part la Lorraine.

Un autre Théodoric, fils puîné de Clotaire, fut même préféré aux aînés.

Pépin égala son fils bâtard Charles Martel avec ses autres enfants.

Les Mérovingiens ont été aussi cruels à leurs parents que le sont les Ottomans.

(I) Il est curieux de voir ce que Racine savait et croyait de l'histoire de France, mais tout cela a été fort contesté, et je crois que Racine a conservé seulement des notes de ce qu'il lisait, sans vouloir établir un système quelconque.

Ils dignités de ducs, de comtes et de hautes seigneuries étaient à vie et héréditaires sous les Mérovingiens (1).

Mais pendant les révoltes qui s'élevèrent sous Clotaire III, les ducs, comtes et barons, dans l'Aquitaine, le Périgord et l'Auvergne, changèrent leurs gouvernements en seigneuries.

De là vinrent les fiefs, les droits de vasselage et les justices subalternes, sans que les Pépins et les Carlovingiens, qui ne regardaient eux-mêmes comme usurpateurs, osassent s'y opposer.

Au contraire, pour se faire de nouvelles créatures, ils exemptèrent plusieurs familles de l'impôt populaire,

Charles le Chapve, pliant en Italie, cqpfirmia les duc\$ et les
coi^itps, q*est-^-dire l^s gouverneurs, dans leurs duchés et dans
leurs comtés.

U^ ^ devipvjBnl alpr\$ le^ ^^igpeurs. {Is r^evaieni du roi et
ils avaient quantité de seigneurs relevant d'eux.

Pliilippe-AMguste su^ peu à peii ^'assujettir les t^ats et les
terres dont les grupd^ seigneurs jouissaient corne in souveranilà.

tjes ma^fes du palais, (2; font b^^en voir qu^ les

(1) Tout ce que dit Racine de l'état du gouvernement du sep-
tième au neuvième siècle est très-conleslé, mais on a d^t : « La
con^Uiution du royaume de France est si excellente qu'elle n'a
jamais exclu et n'exclura jamais les citoyens nés dans le plus bas
étage des dignilés les plus relevées. C'est la le grand fait et il est
incontestable.

'i) Les maires du palais qui n'étaient d'abord que major
domi^, prirent ensuite le titre de subregulus, et le dictionnaire du
(^ii^-seplième siècle dont Racine se servait di^ que regulus, em-
piç);^ par Tacite, signifiait petit prince, et employé jj^ar I^l|inç,
siçnifuji.t X(^itelet, mais eti bonne part, daus le sens de, ^ous-
i[yi..

-^ 96 — Français sont toujours prêts à subir le joug de qui-
conque ose leur commander, pourvu qu'il ait en sa main la dispo-
sition des grâces.

Les Français si hardis et qui sont toujours si prêtsà exposer
leur vie dans les batailles, tremblent à l'aspect d'un homme de
justice.

Ainsi les rois n'ont jamais mieux fait que d'établir entre eux et les grands le maire du palais, qui était réellement un juge qui, sans qu'ils s'en mêlassent, châtiât les grands et protégeait les petits.

Mais vint enfin Hugues Capet, avant lequel il n'y a eu rien de certain.

Les impositions sur le peuple ont été excessives et entièrement arbitraires pendant les deux premières races (1).

Les Capétiens , corne usurpatori délie sceltro reale contra Carlo, y procédèrent avec plus de précaution jusqu'à Philippe le Bel.

Mais Philippe le Bel foula beaucoup le peuple, imité en cela par Philippe le Long et par Charles le Bel.

Et c'est à quoi on a imputé la ruine de leur maison.

Robert eut trois fils.

Hugues était l'aîné, qu'il fit couronner roi de son vivant (2) ; mais étant persécuté par la reine

(1) Toutefois, c'est un sujet dont la recherche a été désirée ; car rien n'a été constaté. La contribution que chaque curé devait payer à son évêque a été évaluée, en 846, par le concile, à deux sous. On doit calculer la valeur de ce temps-là.

(2) A Compiègne, en 1017.

Constance, il fut obligé (Je cherche sa vie : il erra, et ciiiin même, il fut mis en prison pour une méchante action.

Vint dans la suite Guillaume le Con([uérant, qui était bâtard de Robert, duc de Normandie, et de la fille d'un pelletier de

Falaise.

En ce teinps, Henri V eut [Deur de contracter un mariage défendu parce que les degrés étaient poussés jusqu'au septième. C'est pourquoi il envoya chercher femme en Moscovie (1).

Guillaume passe en Angleterre, change toutes les lois du pays et ôle aux Anglais toutes leurs terres qu'il donne aux seigneurs qui l'avaient suivi.

Guillaume, raillé par Philippe qui lui demanda quand il relèverait de couches, venait assiéger Paris, quand il mourut en chemin.

Louis le Gros, désigné roi, travaille fort courageusement pour lui-raëmo. Il défait quantité de petits tyrans (2).

Le règne de Philippe a été le plus fameux de tous les règnes, non par ses actions, mais par les conquêtes :

Celle de Jérusalem par les Croisés, celle d'Angleterre par le duc de Normandie, celle de Sicile et de la Calabre }ar les aventuriers normands, sans

(1) Anne, fille de Joradislas, roi de Russie.

(2) N'oublions pas les dernières paroles de Louis le Gros : a Sonveoez-vous, mon tils, que l'autorité royale est une charge don! vou:» rendre un compte irès-exacl après votre mort. »

— escompter les grands faits d'armes en Espagne contre les Maures par les Français.

En ce siècle, les papes usurpèrent la souveraine puissance, sur l'Église principalement, en envoyant une multitude de légats qui

jugeaient souverainement et cassaient toutes les décisions des Conciles provinciaux (1).

Louis le Gros, succédant à son père, achève de délivrer la France de tous les petits tyrans qui rinfestaient.

Le roi persécutait les évêques. Saint Bernard lui prédit la mort de son fils aîné^ et ce prince est tué parce qu'un pourceau s'est fourré dans les jambes de son cheval.

De Louis le Gros est sortie la maison de Courtenay dont il y a encore des puînés.

Pierre Rémi, qui administra les tinances, fut pendu à Mont-faucon qu'il avait fait rebâtir.

Philippe de Valois s'appela le bien fortuné, h cause de la mort de ses trois cousins (2).

Le pape Jean XXII professait son opinion que la béatitudo des âmes des justes était imparfaite et que la punition des damnés était imparfaite aussi jusqu'à la résurrection.

(1) Il faut dire aussi que les conciles usurpaient l'aijtorité dcs papes en jugeant des dogmes, et celle des rois en prohibant les jeux publics, en excommuniant les avocats qui se faisaient payer plus que ia taxe, etc.

(2) Racine dit vrai : trois rois de France étaient avant Philippe, et l'un est mort à vingt-six ans, l'autre à vingt huit et le troisième à trenire-trois. Ajoutons que depuis Huges Capet jusqu'à Louis XI V, il y a eu vingt-neuf rois, et pas un seul n'a dépassé la soixantième année.

Quoiqu'il fût pape, il fut condamné par une assemblée de docteurs de Sorbonne et par une autre d'évêques qui se réunirent à Vincennes (1).

En 1336," Philippe, à l'aide des Génois et des Espagnols, met en mer une armée navale, composée de soixante mille hommes qui font de grands ravages sur les côtes de l'Angleterre.

Elle avait deux amiraux qui ne l'étaient que par comuission. L'un était Nicolas Baucher, grand trésorier de France.

En 1339, Edouard prend le titre et les armes de roi de France.

Ed 1340, Edouard défait l'armée navale de France (2) et fuit pendre Baucher par représailles des horribles ravages commis en Angleterre.

Trêve de trois ans entre les deux rois à l'instance des légats du pape.

Les états généraux ont le pouvoir d'élire un roi au casque la race royale finit (3).

(i) Il est juste de dire aussi ce qui est à l'honneur des papes. Ainsi, dès l'ail 584, .«aint Grégoire ordonna de n'employer (Jiie la parole de Dieu pour converlir les juifs, « étant chos»; bien certaine, disait-il, que ceux qui recevaient le baptême par force et par violence retournaient pour l'ordinaire aussitôt après eu leurs premières erreurs, ce qui n'arrivait pas aussi ai»éntenl à ceux qui se laissaient perAuader. » Il y a donc 1270 aos que ces principes de lolcrauce ont été pioclaméspar le pape.

(2) A la bataille de rÊclu»e.

(3) On voit que lorsque Racine remonte jusqu'à Torigine du gouvernement monarchique, il établit les principes les plus sages. On est heureux de lier cette prole d'union de foi, car on sait combien de respect il a lémoigné constamment à l'autorité royale.

On doit se souvenir qu'un jour il soutenait les droits de la royauté contre la Fontaine, qui défendait les droits de la nation. Après une assez

longue discussion, leurs décrets n'ont aucune force s'ils ne sont vérifiés au parlement, qui le modère, les corrige et les réforme, même pendant la tenue des états (1).

C'est ainsi que le parlement annula les délibérations des états tenus pendant la Ligue, pour élire un roi.

C'est ce qui contribua le plus à conserver à Henri IV et aux Bourbons la succession à la couronne.

Etude sur le règne de Louis XIV.

1644. Les plénipotentiaires pour le traité ne purent point y mettre : les seigneurs états généraux.

voulurent néanmoins.

longue discussion, la Fontaine prétendait avoir l'avantage et s'appuyait surtout sur ce que la doctrine du pouvoir absolu n'était écrite ni autorisée nulle part dans les livres saints. Ce fut alors que Racine trancha la question en lui disant : « Eh! quoi ! mon ami, avez-vous oublié ce passage de l'Écriture : « Tanquam formicae deambulabitis coram rege vestro. » Ah! si c'est ainsi, répondit la Fontaine, c'est bien. » Et il le crut; il se soumit, et il n'a

peut-être jamais su que Racine avait inventé cette phrase et qu'elle n'est pas dans l'Écriture sainte.

(1) On sait que le parlement prétendait même être roi de France à la mort de chacun d'eux, et se faisait proclamer et dire les grâces il ce titre.

On voyait déjà qu'il en faudrait venir à une rupture.

Ils consentirent alors à le mettre en deux endroits.

Ce mot était dans le traité de 1634 ; et les états généraux avaient été qualifiés en 1610 de hauts et puissants seigneurs (1).

Ils l'ont été de même dans une déclaration où le roi a parlé d'eux.

Dans d'autres traités on a (lit seulement Messieurs,

Il n'y a eu le titre de seigneurs en aucun endroit du traité de 1635.

Il y a eu dans les traités de confédération une lettre du comte d'Estrade aux états généraux, datée du 7 février 1645, et par laquelle il les assure que le roi consent que leurs ambassadeurs soient traités comme ceux de Venise.

1648. Les Turcs prirent le temps que l'armée navale des Vénitiens venait de faire un grand naufrage le 18 mars devant l'île de Psara.

Les Vénitiens perdirent dans ce combat dix sept

(1) Ce fut ce litre de hauts et puissants seigneurs qui leur fut rendu en 1634. Louis XIII avait accordé, sept ans auparavant, le

titre d'altesse aux princes d'Or.ingp, qui n'avaient eu jusqu'alors que relui d'eicellence.

galères, douze vaisseaux et deux mille hommes, tant soldats que forçais, avec leur général Grimani, qui avait voulu boucher aux Turcs le passage des Dardanelles.

Avant ce naufrage, leurs affaires étaient en trèsbon état, surtout en Candie. Ils y avaient pris le château de Mirabel. C'était le fort d'où les Turcs commandaient tous les environs de Spinalonga et de Silia.

A ce combat, Gildhas commandait les troupes allemandes, et le chevalier de Gremonville les troupes françaises.

Candie avait été assiégée et la tranchée ouverte le 2 mai 1648, par Husisein-Pacha, qui commandait l'armée des Turcs dans cette île.

C'était un homme d'une fort gran^de valeur.

1648. Schomberg avait assiégé Tortose sur TEbre, l'Évêque y fut pris. Ce fut le 10 juilleL Il avait la demi-pique à la main, ainsi que tous les prêtres et les moines.

L'armée de France en Catalogne fut, après la prise de cette place, quatre mois entiers sans recevoir un sou. C'est un sujet de faire une très-belle réflexion sur la patience et la fidélité du soldat fiançais, capable de vivre sans paye, et de vendre

jusqu'à ses habits pour subsister. II est eu cela bien tîiflerent des Espagnols avarés, glorieux, impatientes et qui, par leurs fréquentes révoltes, ont mis la monarchie à deux doigts de sa perte.

1648. La paix de Munster est signée le 24 du mois d'octobre (1).

Tous les États louaient le procédé (2) franc et sincère de la France, et au contraire, ils ont blâmé le procédé artificieux et intéressé des Suédois.

Dans la cession que l'empereur et l'empire ont faite du landgraviat de l'Alsace à la France, on n'exceptait d'abord que le droit de l'évêque de Strasbourg. La ville ne se contenta pas de cette exemption pour l'évêque, elle voulut y être comprise elle-même.

On n'eut pas de peine à lui accorder une demande si juste, dans laquelle la France ne prenait aucun intérêt; car il n'avait nulle prétention sur la ville de Strasbourg.

Il est cependant vrai qu'il serait arrivé que le moindre refus ou le moindre doute qu'on aurait prononcé là-dessus aurait suffi pour irriter toutes

(1) La paix avait été signée dès le 30 janvier entre l'Espagne et la Hollande.

(2) Le procédé signifie la luanclre de prui t'der dans l'incorporation.

les villes impériales, et pour les aliéner entièrement à la France.

1649. Ibrahim venait d'être étranglé, et Mahomet mis sur le trône. En janvier 1649, le sénat de Venise offrit au nouveau vizir de partager avec les Turcs le royaume de Candie, et il se cachait de l'ambassadeur de France pour faire cette offre.

La Haye avait des ordres exprès de ne pas tremper dans une paix si honteuse, et dans un traité par lequel les chrétiens abandonneraient un royaume tout entier aux infidèles.

1650. Ce fut le coadjuteur qui porfa le prince de Conti, le duc et la duchesse de Longueville à se mettre du parti du parlement. La duchesse était irritée contre M. le prince, qui désapprouvait sa conduite hautement. Le prince de Conti dépendait absolument de madame de liOngueville, et le duc son époux était possédé de l'envie d'avoir le Pont de l'Arche, et il espérait l'obtenir par le moyen du parlement.

Cette résolu lion fui prise a jNoisy, maison de l'archevêque de Paris, où se trouva le duc de Longueville avec le coadjuteur et le duc de Retz.

Mais bientôt, le coadjuteur devenu CTirdinal fit tout son possible pour engager le duc de Bouillon dans les intérêts de la cour, et lui promit les récompenses les plus avantageuses du monde en échange de Sedan.

Mais ce duc était gouverné absolument par la duchesse sa femme, qui était gagnée par madame de Longueville.

La reine mère dit un jour à Lachâtre, qui revenait d'Anet, et qui disait qu'il avait vu M. de Beaufoit : « Vous avez vu le plus galant homme du monde. »

Mais Beaufort se donna à madame deMonbason, et de là les haines contre lui (1).

Emery Particelli était de Lucques, et avait une grande habitude pour les finances. Le cardinal Mazarin n'aurait jamais dû l'abandonner.

1663. En cette année, le commandant Paul alla faire mettre le feu à deux vaisseaux amarrés à la

(1) Cet article prouve combien il y avait de partis à la cour; mais parmi tant de princes et de ministres divisés entre eux, il y avait de bonnes actions à citer. Racine parle ici du prince de Conli. Il me

forteresse de la Goulette, et la chose fut exécutée par vingt mousquetaires du roi. Bélhommas les commandait. Le même Bélhommas attaqua, lui quatrième, une chaloupe de Maures, au nombre de trente.

1667. Le maréchal de Créqui n'arriva à l'armée qu'à la fin de la campagne, à l'affaire de Marsin (1).

Turenne a vu lui-même un tableau qui le représentait enseignant la guerre à Louis XIV,

Il était peint montrant au Jeune roi des armées et des fortifications.

semble intéressant de faire connaître la conduite qu'il tint à cette époque. Je la raconterai à la fin des notes de Racine.

(1) Racine n'a fait que cette courte note sur la campagne de 1667, qui fut la plus brillante de celles de Louis XIV. La noblesse était toute, d'une bravoure incontestable, et le roi lui donnait l'exemple. C'est alors que Turenne, voyant le roi s'exposer sans cesse, lui déclara hautement qu'il allait quitter l'armée s'il ne se couvrait pas davantage; mais il faut louer toute la noblesse. Le maréchal de Grammont était le plus ancien des maréchaux. Il

avait le droit de commander l'armée; il céda le commandement à Turenne, mais à la condition de marcher, lui le premier, à la tranchée, ce qui était le poste le plus dangereux.

Le maréchal de Créqui n'était pas moins brave, te fût lui qui, dès son arrivée au camp, attaqua sur-le-champ le comte de Marsin et le prince d'Orange, et les battit. On disait de lui qu'il était si affligé d'être entré le dernier en campagne, qu'il se jetait tous les jours le premier dans tous les périls Madame de Sévigné écrivait : « S'il y a une balle qui ait reçu la commission de tuer le maréchal de Créqui, elle n'aura pas de peine à le trouver, car il s'expose en désespéré. »

— ié7 =-

Au bas, on avait inscrit les Vers qu'il le roi Évanilre dit à Énée en lui conuant Pallas son fils, polir le contruire h la guerre :

« Sub te lolerare magistro tiliililam et grâte Martis opus, tua
cei^nete faeta ftssuêscat, prilhis et te miretur ffb annis (1). ^

(Virgil. En., liv. Viii.)

1672. Ouverture de la campagne (2)

1672. Wesel est une ville grande et forte, sur le confluent de la Lippe et du Rhin, dans le diocèse de Clèves.

(1) On avait écrit sur un autre papier au-dessous de cette citation, comme si c'en était une simple traduction, les belles paroles de Louis XIV dans sa lettre à Turenne : « J'envoie avec vous au combat mon fils, qui est tout mon espoir et ma consolation; qu'il ait part à l'urt de la guerre sous un tel maître, qu'il

s'endurcisse aux fatigues, et que, témoin de vos exploits, il vous regarde toujours comme son modèle. »

(2) Il paraît que Racine, en écrivant ce seul mot, voulait commencer un article concernant les préparatifs de la campagne de 1672. On était très-embarrassé et tous étaient désolés. Les seigneurs manquaient d'argent, et l'armée manquait de tout. Madame de Bévigny écrivait : « On ne voit à Paris que des équipages qui partent. Les cris

Elle fut assiégée par le prince de Condé, il s'empara d'abord du fort de la Lippe qui la défendait; le lendemain la ville lui ouvrit ses portes; le gouverneur eut la liberté de se retirer, mais tous les officiers et soldats demeurèrent prisonniers de guerre; ce fut le quatrième de juin 1672.

Santen est une ville du duché de Clèves, près du Rhin, à quelques lieues au-dessus de Wesel. Elle fut abandonnée par sa garnison, le septième de juin 1672. Le passage du Rhin eut lieu le onzième de juin.

Le 13 juin, le Prince d'Orange abandonne Rissel. Le roi revient camper à Emmerich, et donne au vicomte de Turenne le commandement du prince de Condé. Turenne se saisit du pont que les ennemis avaient sous le fort. Les bagages ont été pris (1).

Klotzembourg ou le fort de Nimègue est une
sur la disette d'argent sont encore plus vifs qu'à l'ordinaire; mais il ne demeurera personne, non plus que les années passées.
» Elle écrivit encore le 6 mai : « Le roi est à Charleroi et y fera un assez long séjour. Il n'y a point encore de fourrages. Les équi-

pages portent la famine avec eux. On est assez embarrassé dès le premier pas de cette campagne. »

Madame de Scudéry, en parlant aussi de cette ouverture, a dit : « Les courtisans n'ont trouvé de Targent pour leur équipement que sur gages. »

(1) Racine ne dit pas si ce sont les bagages de l'ennemi ou ceux des Français qui ont été pris; mais Turenne les a laissés. « Le comte de Chatham, qui a été un grand ministre, a raconté un jour, au parlement, une anecdote qui prouve la prudence de Turenne à la guerre. La reine mère lui disait : « Vous étiez si près du prince de Condé, pourquoi ne l'avez-vous pas fait prisonnier? » Ce grand capitaine, ajouta lord Chatham, lui répondit avec sang froid : « Je craignais, madame, qu'il ne m'eût pris moi-même. »

place (3) dans le Beidou, bâtie au septentrion de la ville et de l'autre côté (U) Walial.

Kile sert comme de citadelle à cette ville. Les Hollandais y firent une assez brave résistance. Elle fut pourtant prise au bout de deux jours par le vicomte de Turenne, le seizième jour de juin 1672.

Crèvecœur est une petite place très-forte sur le confluent de la Meuse et de la Dièse, à une lieue de Bois-le-Duc.

Elle fut attaquée par le vicomte de Turenne, le 16 juin 1672.

Elle était défendue par une garnison de huit cents hommes, qui se rendirent prisonniers au troisième jour de tranchée ouverte. Ils furent conduits à une lieue de la place et y furent mis en liberté, parce qu'on était alors embarrassé de la trop grande foule de prisonniers.

Arnheim est la ville capitale de la Voluwe sur le bord du Rhin.

Il y avait dans celte place trois mille hommes de garnison. Le vicomte de Turenne se présenta devant la j)lace du coté du Betau, le fleuve entre detix. Elle tira quelques coups de canon dont il y en eut un qui tua le comte du Plessis. Mais dans ce même moment, la tête de l'armée dii roi ayant paru de l'autre coté du Khin, la ville se rendit, et tous les soldats de la garnison furent faits prisonniers de guerre, le seizième jour de juin.

HO

1672. Tiel; capitale du pays de Tieler, est située sur le Wahal dans le Betau.

Elle est fameuse pour avoir soutenu un siège contre l'armée de Charles-Quint qui ne put la pr^ndvQ,

Elle se rendit au marquis de Roohefort, le dixneuvième de, juin 1672.

Amersfort est une grande ville fort peuplée sur la rivière d'Enis, à trois lieues d'Utrecht et à deux lieues de la mer,

La valeur de ses habitants est célèbre dans l'histoire. Ils ont pris trois fois Utrecht et ont fait deux fois lever le siège de leur ville à Philippe, duc de Bourgogne.

Cependant, cette fois elle envoya offrir ses clefs au marquis de Rochefort, le dix-neuvième jour de juin 1672. Jille n'a pas attendu qu'elle fût sommée de se rendre.

Le fort de Schenk est une place admirable par sa situation avantageuse à l'embouchure du Betau, dans l'endroit où le Rhin se partage et fait deux branches dont l'une prend le nom de Wahal.

Le prince d'Orange, Frédéric-Henri, s'est rendu fameux pour avoir repris sur les Espagnols après

— tli —

un siège de huit mois (1). Le vicomte de Turenne s'en rendit maître après quatre heures de tranchée ouverte le dix-neuvième jour de juin 1672.

Il y avait deux cents hommes de garnison.

Les députés d'Utrecht vinrent au camp devant Schenk demander un passeport.

1672. Le 20 juin, le marquis de Rochefort est défilé avec trois mille hommes.

Dorkum est une petite ville sur l'ancien Issel, à une lieue de Doesbourg.

Elle ouvrit d'elle-même ses portes.

Campen est une place très-forte sur l'Issel, assez près du lieu où ce fleuve se décharge dans la mer.

Elle se rendit au duc de Luxembourg et aux princes confédérés sur la simple sommation d'un trompette, le vingtième jour de juin 1672.

Elburg, petite ville du duché de Gueldres, est située sur le bord du Zuylzerzee, dans la Voluwe à deux lieues d'Harderwick.

Elle envoya tout d'abord ses clefs, le vingtième jour de juin 1672.

Naerden est une ville et un port célèbre du comté de Hollande sur les bords du Zuyderzée.

[il i^o 1636. On «lit neu» nio>!i de sirg".

Elle ouvrit ses portes à trois mille chevaux que le roi y envoya dans le temps qu'il assiégeait Doesbourg.

Naerden a été repris par les Hollandais et les Espagnols, le 14 septembre de l'année suivante.

1672. le 21 juin, les députés d'Utrecht envoyés au roi furent reçus par lui devant Doesbourg.

DeWitt fut attaqué par deux bourgeois et blessé.

Le roi apprend la nouvelle de la naissance du dauphin, et ensuite fut la prise de Doesbourg.

Wickte-Deurstede est une ville très-ancienne située sur le Leck, dans la province d'Utrecht. Elle est accompagnée d'une citadelle.

Cependant elle se rendit sans aucune résistance au marquis de Rochefort, le vingt et unième jour de juin 1672.

Calembourg est une ville très-forte, avec une citadelle sur le Leck.

Ses souverains portaient autrefois le titre de rois. Depuis, ils se sont contentés de celui de comtes. Les Hollandais l'ont usurpée sur ses seigneurs légitimes.

Elle ne fit point de résistance.

Deventer est également une ville très-forte et très-importante. Elle est située sur l'Yssel. C'est la métropole du pays d'Over-Yssel.

Elle fut prise par l'évêque de Munster et par le duc de Luxembourg, après une assez belle résistance, le vingt et unième jour de juin 1672.

1672. Le Waart, petit fort sur le Leck, se rendit de lui-même au marquis de Rochefort, le vingtdeuxième jour de juin 1672.

Quelques Français le défendirent depuis contre toute Armée du prince d'Orange, ce qui le fit attaquer vainement avec dix-sept frégates, dont il y en eut une de coulée à fond (1).

Zwol est une ville belle et forte dans l'Over- Yssel sur la petite rivière d'Aa. Elle a double rempart et double fossé.

Elle chassa elle-même tout d'abord sa garnison, et elle reçut, le vingt-deuxième jour de juin, celle que le roi y envoyait.

Vorn est un très-beau fort à six bastions. Il est presque tout environné des eaux du Wahal et de la Meuse. Il est situé à la pointe de l'île de Bornmel.

Le vicomte de Turenne envoya le comte d'Après-

(1) On doit remarquer combien Racine aime à citer les beaux faits d'armes de Français.

mont avec deux cents chevaux et deux cents dragons pour le reconnaître. Aprémont fit mettre pied à terre aux dragons, et les rangea de telle sorte en bataille à la vue du fort, que le gouver-

neur, pensant voir un corps considérable d'infanterie et de cavalerie, prit l'alarme et ouvrit aussitôt ses portes, le vingt-deuxième jour de juin 1672.

Hassell, ville de Hollande dans l'Over-Yssel, proche Kempen, était défendue par les Espagnols qui soutenaient dans cette guerre les Hollandais ; ils se rendirent.

Hurdervick, place importante du duché de Gueldres sur le Zuyderzée, a un port célèbre.

Elle était détendue par les Hollandais et se rendit sur la première sommation, le vingt-deuxième juin 1672. •

Ruremonde est dans le duché de Gueldres sur la Meuse, au-dessus de Maseich.

Halten est aussi là.

Le vingt-deuxième jour de juin, le roi reçoit la nouvelle de la prise de Deventer, Zwoll, Campen, Elbourg, Harderwick, Hatten et Hasselt : et Tune de ces places avait été rendue à un trompette (1).

1672. Bommel, capitale de l'île de Bomrael sur [i] C'est Campen, ainsi que Racine l'a déjà dit à l'article XII.

le Wahal, est une ville de très-grand circuit et est assez bien fortifiée.

Elle ne tira qu'un seul coup de canon et dont pourtant il y eut un homme de tué. Après quoi elle se rendit au vicomie de Turenne.

Le fort Saint-André est un fort à cinq bastions tout environné des eaux du Wahal et de la Mcu^e. Il est situé à la pointe de l'île de Bommel.

Il se rendit sans résistance à quelques dragons que le vicomte de Turenne y envoya, le vingt-lfoisième jour de juin 1672 (1).

Saint-André fut rendu à trois cents chevaux du vicomte de Turenne.

On a dit de lui : « Attachement sincère pour la personne et pour la gloire de son maître, capacité naturelle consommée par une longue expérience, valeur sans faste que les besoins et les circonstances des entreprises ont fait passer si souvent d'une prudence nécessaire à une audace extrême (2). »

Ce vingt-troisième jour de juin 1672, Voerden ouvrit aussi ses portes sans résistance et se rendit au marquis de Rocheforl.

(1) Oq sait que Turenne, après avoir pris tous ces forts, proposa de les démolir tous, pour n'avoir pas, dit-il, à recommencer. Il aurait réuni à l'armée toutes les garnisons, ei il eût été bien [ilus fort. La guerre eût été plus courte et plus glorieuse pour la France.

(2) Bel éloge de Turenne Celle phrase a été copiée d'une lettre que Racine reçut de Guilleragues, qui était imn ami, et qni a été longtemps ambassadeur à Coustaotioople.

C'est une petite place que la défaite du prince d'Orange a rendue fameuse.

Elle est située sur le Rhin, à cinq lieues de Leyde, dans la province de Hollande, et est environnée de marais qui en rendent

l'abord très-difficile.

.Viane est une ville célèbre du comté de Hollande. Elle a une citadelle. Elle est située sur le Leck, à deux lieues d'Utrecht.

Elle se rendit au marquis de Rocbefort dès qu'il l'eut fait sommer, le vingt-troisième jour de juin 1672.

1672. Utrecht est la capitale de la province d*Utrecht. Elle est située sur l'ancien lit du Rhin.

Elle est, après Amsterdam, la plus belle ville de la Hollande.

Elle résolut de se rendre. Ce fut peu de jours après la prise d'Arnheim, et sur la seule terreur qu'elle eut de la marche du roi. Elle livra deux de ses portes au marquis de Rochefort, le vingl-quatrième jour de juin 1672.

Ce même jour, vingt-quatrième juin, le roi en voie un renfort à Monsieur, qui assiégeait Zutphen.

Le roi apprend le même jour du marquis de

Ruclief'ult la nouvelle que les babitaiits d'Utrecht lui avaietul livré deux de leurs portes/

L'évêque de Strasbourg arrive au camp ce vingt- (juatrième jour de juin.

Zutpben, capitale du comté de Zutpbeii, est située sur rissel et sur une autre petite rivière, ([u'on appelle le Berkal.

Cette ville passe pour une des uiedieures places des Pays-Bas.

Sa garnison était de trois mille cinq cents hommes. La ville et la garnison se rendirent à discrétion au duc d'Orléans, après trois

jours de tranchée ouverte, le vingt-cinquième jour de juin 1672.

Le camp du roi fut porté à Biloïn le vingt-cinquième de juin.

L'évêque de Munster arrive au camp.

Le roi reçoit la nouvelle de la prise de Zutphen.

Le vingt-septième juin, le roi va de Biloïn à Amerongen.

1672. Le troisième jour de juillet, le vicomte de Turenne commence à assiéger Nimègue.

On apprend l'élection du prince d'Orange à la charge de général.

Monsieur est à Ulrecht.

Le lendemain, quatrième jour de juillet, ce fut

la prise de Genièp et de trois cents hommes qui faisaient sa garnison par le comte de Chamilly (1).

Le même jour, l'infanterie de Bois-le-Duc est défaite. On fait prisonniers treize cent dix hommes.

Grave est une place très-forte sur la Meuse, à l'extrémité du Brabant. Elle appartenait au prince d'Orange.

Elle capitula le même jour, quatrième de juillet 1672, et ouvrit ses portes au chevalier du Piessis, que le vicomte de Turenne avait détaché avec mille chevaux pour l'investir.

Depuis, le comte de Chamilly y a soutenu un siège de plus de trois mois contre les Hollandais, qui y consommèrent presque toute leur armée. La place ne fut rendue que par ordre du roi, et

sa perte acquit plus d'honneur aux Français que sa prise même ne leur en avait fait (2).

(1) On trouve ici une autre note d'écriture inconnue portant : « Le comte de Chamilly s'appelait Bouton ; mais il était d'une race noble qui eut, avant 1400, des chambellans des ducs de Bourgogne. »

(2) On voit encore ici comblilen Racine aime à louer les Français ; mais on trouve encore une seconde note qui n'est pas de Racine, et qui concerne le comte de Chamilly; elle porte : « C'était un gros et grand homme, le meilleur, le plus brave et le plus rempli d'honneur, mais si bête et si lourd qu'on ne comprenait pas qu'il eût pu avoir quelque talent pour la guerre. C'est lui qui a inspiré cet amour si démesuré qui est l'âme des Lettres portugaises. C'est lui qui a écrit les Réponses à la religieuse. Mais assurément à le voir, et surtout à l'entendre, on n'aurait jamais pu se le persuader. »

Le gouvernement de Grave l'illustra par cette admirable défense qui coûta seize mille hommes au prince d'Orange, dont il obtint les éloges qu'il avait bien mérités: car il ne se rendit à lui qu'avec la plus honorable composition, et sur les ordres réitérés du roi.

Aussi, lorsque dans l'automne de 1681, Chamilly prit Strasbourg, Louvois, qui lui portait une haine invétérée, ne put empêcher que le roi lui donnât le gouvernement de cette ville.

Le septième jour de juillet, le roi donna audience au sieur Darlington.

Nimè^uie, capitale du duché de Gueldres, est sur le Wahal.

Ce fut de toutes les villes des Hollandais celle qui se défendit le mieux. Elle fut pourtant prise au bout de huit jours par le vicomte de Turenne, et cinq mille hommes qui étaient dedans en garnison se rendirent prisonniers de guerre, le huitième de juillet 1672.

Le neuvième de juillet, le roi décampe de Zeist et revient à Amerongen.

Le vingt-cinquième jour de juillet, le duc de Neufbourg vient voir le roi à son camp de Boxtel.

XVIII

1672. Voerden avait été secouru. Mais le duc de Luxembourg, qui était dans Maastricht, apprit que le prince d'Orange avait mis le siège de nouveau devant Voerden et marcha au secours avec quatre mille hommes, en attendant que d'autres troupes pussent le suivre.

Les ennemis étaient au nombre de plus de qua-

Chamillart -qui fit donner ensuite le gouvernement de la Kocbelle et des provinces voisines, ce qui le portait de droit au bâton de maréchal. Le roi avait toujours eu de l'estime et de l'amitié pour lui, et il le nomma le premier des dix maréchaux créés par sa promotion du 14 janvier 1703.

torze mille. Ils s'étaient retranchés le long d'un grand marais, et on ne pouvait aller à eux que par des chaussées très-étroites. Le duc de Luxembourg fit entrer ses soldats dans l'eau et y alla lui-même avec eux. Il s'avança jusqu'au pied des retranchements, qui furent attaqués avec une vigueur incroyable au travers du feu

du canon et de la mousqueterie des ennemis. Les palissades, qui étaient fort épaisses, furent coupées ou arrachées.

En même temps, le comte de la Marck, qui était dans la place, fit une sortie avec la garnison. Les ennemis prirent Fépouvante ; une partie de leur armée fut taillée en pièces et l'autre se mit en fuite, laissant dans les lignes le canon et le bagage.

Le siège fut ainsi levé le onzième jour d'ocobre 1672(1).

(1) Ce fut le dernier acte de la campagne de 1672 qui a été tant admirée. Le roi y était ; on avait pris quarante villes fortifiées, et on a vu, a dit le président Hénault, que rien n'est impossible aux Français quand ils ont leur maître à leur tête.

Mais on n'était pas content. Madame de Scudéry écrivait : « Paris est tout seul; toute la cour est à l'armée. Je n'ai jamais vu Paris si désert. Je pourrais dire que je ne l'ai jamais vu si gueux. La cour s'ennuie horriblement à Tournay. Les dames, ne sachant que faire, font les malades et prennent médecine pour se divertir.

»

Quant au roi, une note de Saint-Simon est applicable ici. 11 a dit, à propos de cette campagne de 1672 : « Le roi s'appropriait tout et se persuadait qu'il était plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux ; à quoi les généraux se prêtaient eux-mêmes pour lui plaire. De là ce goût de sièges, afin d'étaler sa capacité et de vanter ses fatigues auxquelles son corps robuste était merveilleusement propre. Le roi ne souffrait ni de la faim, ni de la soif, ni du froid, ni du chaud, ni de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. De plus, il était très-sensible à entendre admirer le long des camps son grand air, sa bonne mine, son adresse à cheval (tous ses travaux. »

1674. Guerre de Franche-Comté. Gray, ville importante de la province de Franche-Comté, est située sur la Saône, h sept lieues de Dijon. Il y avait dedans trois mille hommes de garnison, et le colonel Massiette, fameux partisan, s'y était jeté.

Toutefois le duc de Navailles l'ayant assiégée par ordre du roi, elle fut prise en cinq jours de tranchée et se rendit le vingt-huitième jour de février 1674.

Salins, ville de la Franche-Comté, est située entre deux montagnes, sur la petite rivière la Furieuse. C'est dans cette ville que senties fameuses fontaines salées qui lui ont donné son nom et qui font la principale richesse de la province.

Le roi fit assiéger Salins par le duc de la Feuillade, qui, s'étant rendu maître du fort Saint-André, et ensuite d'un autre fort, prit enfin la ville à composition, le huitième jour depuis l'ouverture de la tranchée (1).

Lu fort Sainte-Anne, dans la Franche-Comté,

(t) Voir la note 2, à U fin du texte de Kacine.

est bâti sur le roc. Il est situé à l'extrémité d'une longue suite de rochers inaccessibles. Il est environné tout autour de précipices effroyables. On n'y pouvait aborder que par un espace de trente toises de large pratiqué aussi dans le roc. Ce fort avait été jugé imprenable, et on s'était contenté de le bloquer.

Toutefois le duc de Duras, s'étant avancé avec des gabions et des sacs à terre jusque sur le bord du fossé, épouvanta tellement les assiégés par le grand feu de son artillerie, qu'ils se rendirent.

C'était le vicomte de Turenne qui poussait le duc de Duras et le favorisait en toute rencontre (1),

1674. Le château de Joux, place très-forte dans la Franche-Comté, est situé sur une haute montagne escarpée de tous côtés.

Le duc de Duras, gouverneur de la province, eut ordre d'attaquer ce fort.

Le assiégés, ne croyant pas qu'il fût possible d'y

(1) Saint-Simon, qui ne ménage personne, a dit de ce duc de Duras, qu'il était dans sa jeunesse un homme très-bien fait et d'une beauté singulière. 11 ajoute que le vin et les débauches l'avaient fort changé dans la suite et rendu goutteux. Mais il ajoute encore que c'était un très honnête homme, malgré ces deux vices, et fort aim(*, aussi doux que brave, et toujours voulant faire le bien, mais sans aucun esprit.

mener du canon, demandèrent à voir le canon avant de se rendre. Le duc, ayant trouvé moyen, avec des machines, d'en élever quelques pièces sur une montagne fort roide dont le fort était commandé, ils se rendirent aussitôt. C'était le quatrième jour de juillet 1674.

Besançon est très-forte. Le puits de la citadelle a 66 toises de profondeur. On a creusé de 12 pieds tout le terrain de cette citadelle pour se couvrir des deux montagnes qui la commandent.

Vint après la bataille d'Ensheim. Elle fut donnée par le vicomte de Turenne contre les Allemands, le quatrième jour d'octobre 1674.

Le combat de Turckheim fut donné par le vicomte de Turenne peu de mois après contre tous les généraux de l'empereur et des confédérés. Ce fut à Turckheim, près Colmar dans la haute Alsace, le cinquième jour de janvier 1675 (1).

1675. Guerre de Sicile. Premier combat naval sur les cotes de Sicile.

(1) Cette victoire mil lin a ia camiidgeie que l'armeu impériale avait commencée avec soixante mille hommes ; elle n'en avait plus que vingt mille, et se hâta de repasser le Hliin.

Le chevalier Folard a dit : « la canipajjne de 1678 fut le chef-d'œuvre du vicomte de Turenne et du comte de Montécuculli, il n'y en a

Le fameux Huiler, ayant passé le détroit et s'éfaii(joint aux Espagnols sur les côtes de la Sicile, eut avis que l'escadre du roi, commandée par Duquesne, lieutenant général, faisait voile vers la Sicile où elle portait à Messine un grand secours de toutes sortes de munitions.

Aussitôt il fit mettre toutes les voiles pour aller à la rencontre de cette escadre, et pour la combattre avant qu'elle n'entrât dans le Fare.

Duquesne, quoique moins fort de quelques vaisseaux, n'évita point le combat, et alla droit aux enneuiis.

La bataille commença sur les neuf heures du matin et dura bien avant dans la nuit, avec une fort grande furie de part et d'autre, telle que Ruitter confessa lui-même qu'il ne s'était pas trouvé à une plus terrible occasion.

Son vaisseau d'abord fut extrêmement maltraité et il fut contraint à la fin de se laisser aller au vent et de se replier avec toute sa flotte.

Les Français le suivirent et le pressaient fort vivement, lorsqu'un grand calme survenu tout à coup les empêcha de profiter de l'avantage qu'ils avaient sur lui.

point de si belle dans l'antiquité. Il n'y a que les experts dans le métier qui puissent en juger. »

La mort de Turenne arriva peu de jours après. Le roi envoya surle-chaup M. le duc d'Orléans chercher M. le prince de Condé pour qu'il vînt commander à la place de Turenne. M. le Prince, en arrivant à l'armée, dit : « Je voudrais bien causer deux heures avec l'ombre de M. de Turenne pour prendre la suite de ses desseins. »

I^{es} Hollandais perdirent leur contre-amiral (1) et coururent risque de voir périr plusieurs autres de leurs vaisseaux; mais les galères d'Espagne arrivèrent tout à propos pour les remorquer.

Duquesne continua sa route vers Messine, tandis que Ruiter alla réparer à Malazzo les débris de ses vaisseaux, fort mécontent des Espagnols qui l'avaient mal secondé.

Il aurait du être plus mécontent encore de sa fortune, qui, lui ayant été tant de fois si favorable sur l'Océan, l'abandonnait tout à coup sur la Méditerranée.

Ce combat se donna près de Stomboli, le neuvième jour de février 1675.

1675. Quelques mois après, le roi attaquait Limbourg en Hollande.

C'est la capitale du duché du même nom.

Elle est d'assez petite enceinte, mais extrêmement forte par sa situation sur une roche escarpée et par le grand nombre de travaux que les Espagnols y ont fait faire.

Le roi, après la prise de Huy et de Dinant, la fit assiéger par le duc d'Enghien. Elle s'attendait d'être secourue. Elle fit une fort brave défense et ne se rendit qu'ensuite d'un «rrand assaut, après

(1) Kacine veut dire ie vaissçau qui portait le coilire-aniiral.

avoir vu les Français logés sur la brèche d'un de ses bastions et d'une de ses courtines.

On lui accorda une capitulation honorable, le vingt et unième jour de juin 1675.

1675. Le roi avait eu nouvelle, vers la lin de l'année 1675, que les habitants de Messine avaient arboré l'étendard de France et avaient remis entre les mains de M. de Valbelle, chef d'une de ses escadres, les trois forts qui commandaient la ville.

Il manda alors au duc de Vivonne, général de ses galères, de s'avancer eh diligence pour secourir cette grande ville que les Espagnols tenaient bloquée par mer et par terre et que la faiiix allait réduire à la dernière extrémité.

Le duc mit aussitôt à la voile avec neuf vaisseaux, trois brûlots et huit autres bâtiments chargés de vivres. Mais sur le point d'entrer dans le pdH, il vit paraître tout à coup là flotte des ennemis, forte de vingt vaisseaux et de seize galères, qui venait à lui vent

arrière et qui, dès l'abord, mit l'avant-garde française un peu en désordre.

Toutefois l'adresse et la valeur des Français suppléèrent au petit nombre de leurs vaisseaux. Ils eurent bientôt rétabli le combat; et sur ces entre-

faites le chevalier de Val belle s'avança avec son escadre pour les rejoindre.

Les ennemis craignirent d'être enveloppés; et voyant déjà plusieurs de leurs vaisseaux coulés à fond, ils prirent la fuite.

Le duc de Vivonne, sans s'occuper à les poursuivre, courut au plus pressé. Il continua sa route vers Messine, où il entra dès le soir même. Il y fut reçu avec les acclamations qu'on peut s'imaginer par un peuple qu'il rappelait, pour ainsi dire, de la mort à la vie.

Ce combat se donna le septième jour de janvier

A la même époque, eut lieu la prise du fort de Tabago, dans l'Amérique, par le comte d'Éstrée, vice-amiral de France, le dix-neuvième jour du mois de février 1676

1676. Le roi alla vers Bouchain, ville célèbre du Hainaut, située sur l'Escaut, entre Valenciennes et Cambrai.

Le roi, avant d'attaquer Condé, fit assiéger Bouchain par le duc d'Orléans, à qui il donna pour cela une partie de son armée.

[1 prit l'autre pour marcher lui-même contre le

prince d'Orange qui s'était avancé à la tête de quarante mille hommes pour secourir Bouchain.

Il s'arrêta tout d'abord et les armées furent longtemps en présence (1).

Mais enfin le prince d'Orange n'osa rien entreprendre, et la ville, pressée de tous côtés, se rendit le onzième de mars 1676 (2).

Condé, qui est maintenant une des plus forte? place des Pays-Bas, était déjà très-considérable alors ; elle l'était et par sa situation au confluent de l'Escaut et de la Haine, et même aussi par ses fortifications. '

Le roi l'assiégea en personne, et, après huit jours de tranchée, ayant fait attaquer tous les dehors en une même nuit, il l'emporta d'assaut le vingt-cinquième jour d'avril 1676,

Le gouverneur et mille hommes de garnison qui étaient dedans furent faits prisonniers de guerre.

167(J. Il y eut une seconde bataille navale. Elle fut donnée près d'Agousta le vingt-deuxième jour d'avril.

(1) Louis XIV voulait attaquer le prince d'Orange. Il en avait fait lui-même les dispositions. Ses généraux n'en furent pas d'avis, ses ministres s'y opposèrent. Il en a exprimé souvent ses regrets.

(2) C'est le 11 mai 1676. Racine s'est trompé de date.

L'avis était venu à Messine que les flottes d'Espagne et de Hollande, commandées par le viceamiral Ruiters, avaient paru aux environs d'Agousta et semblaient former quelques desseins contre cette ville.

Duquesne, lieutenant général de l'armée navale de France, eut ordre du maréchal de Vivonne de sortir du port (1) avec toute sa

flotte et d'aller chercher les ennemis.

Il les rencontra à trois lieues d'Agousta et les attaqua aussitôt.

Le choc fut terrible. Aimeras, qui conduisait l'armée de France, fut tué d'abord.

Mais presque en même temps Ruiter, qui combattait à la tête de celle des ennemis, eut la cheville du pied emportée et fut mis hors de combat.

La blessure de ce capitaine fit perdre aux ennemis une partie de leur audace et donna le temps au chevalier de Valbelle, qui avait pris la place d'Aiméras, de rassurer l'avant-garde où les Français étaient un peu ébranlés.

Sur ces entrefaites, Duquesne s'étant avancé avec le corps de bataille et avec tout le reste de la flotte, il se fit de part et d'autre un feu épouvantable.

La bataille dura jusqu'à la nuit qui sépara les deux armées, l'une et l'autre, à l'ordinaire, s'attribuant l'avantage du combat.

(1) On doit écrire phare, mais Ua« .ine a parioul écrit fare.

Mais le lendemain les ennemis se confessèrent vaincus par la retraite qu'ils firent en diligence à la vue de l'armée française qui les poursuivit jusque dans le port de Syracuse.

Ruiter mourut peu de jours après de sa blessure, au grand regret des ennemis, qui se consolèrent plus aisément de la perte de la bataille que de la mort de ce grand capitaine.

C'est le plus grand homme de mer que la Hollande ait jamais produit (1).

Cette mort fit lever le siège commencé d'Agousta.

xxvii

1676. Le maréchal de Vivonne, ayant appris que le vice-amiral Ruiter était mort de la blessure qu'il avait reçue dans le dernier combat donné contre lui sur la mer Méditerranée, songea aussitôt à profiter de la consternation où la perte d'un chef de cette importance devait apparemment avoir jeté les ennemis. Il fait remettre à la voile, il part de Messine et les va chercher.

Les deux flottes d'Espagne et de la Hollande étaient à la rade de Palerme, occupées à réparer les dommages de leurs vaisseaux, et mal en ordre

(1) Racine rend justice à un grand capitaine qui n'était pas Français, mais il a soin de dire qu'il fut le plus grand homme de mer de la HoUande seulement.

par la mésinieUigeince qui était déjà entre les chefs, Ge désordre augmenta h la vije de l'arn[^]ée de France qui venait sur elles avqo l'avanlage di[^] yent et qui les attaqua aussitôt.

Les ennemis fuient ; les uns vont échouer sur les rivages voisins, les autres se réfugient dans le port sous les murailles de Palerme. Mais le maréchal de Vivonne les y poursuit et les foudroie de tous côtés. Il fait sauter une bonne partie de leysr vaisseaux. Les éclats tout embrasés retombent sur la ville et y mettent le feu en plusieurs endroits. On n'a jamais remporté sur la mer de victoire plus complète ni plus terrible (1).

Les ennemis y perdirent plus de cinq mille hommes et six galères, et douze gros vaisseaux entre lesquels l'amiral et le vice-amiral d'Espagne.

Celte bataille se donna le deuxième jour de juin 1676.

Elle changea les idées des alliés et les étonna, car ils ne croyaient à la nation française ni le gé^{ie} ni la patience nécessaires pour réussir au métier de la mer.

Il est vrai que l'on avait fort négligé Brest sur de faux avis du roi d'Angleterre, et l'armée navale y é^{flit} en fort grand péril. M. de Vauban représenta ce danger au roi après le départ de M. de Tour-

(1) On a reproché bjen injuslemeni à R.icine cet éloge du maréchal de Vivonne, en disant qu'il ne l'avait fait que parce que le maréchal était frère de madanjc de Montespan. Tontes les histoires de France en parlent de mémf .

ville, qui, lui aussi, de son côté, avait demandé vingt mille hommes pour garder Brest. Le résultat fut qu'on résolut de l'en faire sortir et de l'envoyer au cap Saint-Vincent.

1676. En Sicile, Taormine est une ville considérable sur le bord de la mer, entre Catane et Messine.

Le duc de Vivonne résolut de s'en rendre maître. Il y fit faire une descente de deux mille hommes commandés par M. de la Villedieu. Les faubourgs, quoique fortement retranchés, furent d'abord emportés l'épée à la main, et ensuite la ville elle-même. Les Espagnols se sauvèrent dans le château du Môle; mais le duc étant arrivé, le château se rendit aussi.

C'était le huitième jour d'octobre 1676. Les Espagnols, à ce combat, étaient au nombre de sept mille (1).

L'Escalette est une place très-forte entre Messine et Taormine.

(1) Il y a ici un peu d'inexactitude ; ce fut le 25 mars 1676 que Vivonne battit et détruisit le corps des sept raille Espagnols. Ce fut le 2 juin suivant qu'il remporta la brillante victoire de Palerme. Ce fut le 21 octobre qu'il remporta celle de Taormine et non pas le 8, c'est le 20 novembre qu'il prit la Scalette, et on a loué Vivonne dans l'histoire plus que n'a fait Racine; on a dit qu'il avait détruit entièrement les deux flottes espagnole et hollandaise.

Le duc de Vivonne l'assiégea eu personne, malgré la rigueur de la saison, excessivement froide et pluvieuse. Les ennemis s'y défendirent assez bravement pendant quinze jours; mais enfin, foudroyés de tous côtés par le canon des galères et par une batterie qu'on avait trouvé moyen de faire élever sur une montagne extrêmement haute, il furent obligés de capituler.

Le fort Sainte-Placide se rendit aussi le même jour, le huitième jour de novembre 1676.

1677. Le fort de Linck est à quatre bastions et situé au milieu d'un grand marais à travers duquel on ne peut passer que par une digue fortifiée avec une demi-lune.

Ce fort était fameux par un siège de dix jours qu'il soutint contre le défunt duc d'Orléans, où le maréchal de Gassion eut un bras gravement blessé dont il demeura estropié toute sa vie.

Le fort des Vaches est situé aussi dans un marais. Il est à demi-portée du canon de France. On n'y peut aborder que par une digue fort étroite élevée entre deux rivières dont l'une lui sert d'avantfossé.

Aussitôt après la prise d'Aire, le maréchal d'Humières eut l'ordre d'attaquer le fort de Linck.

Comme la sécheresse était alors fort grande, le maréchal, au lieu de l'attaquer par la digue, fit ouvrir la tranchée dans le marais, et au bout de deux jours il prit le gouverneur et la garnison prisonniers de guerre. C'était le onzième jour d'août 1676.

Peu de mois après, le duc d'Orléans assiégea le fort des Vaches. Après quatre jours de tranchée, il le fit attaquer la nuit par les dragons du Dauphin et les grenadiers d'Humières. Ils passèrent la rivière, les uns à la nage, les autres dans un petit bateau qu'ils trouvèrent à demi enfoncé dans l'eau, et s'étant rendus maîtres du chemin couvert, ils entrèrent dans le fort, pêle-mêle avec les ennemis. Le commandant aima mieux se faire tuer que de se rendre, et la garnison, qui était de trois cents hommes, fut presque toute passée au fil de Tépée. Cette attaque se fit la nuit du septième jour d'avril 1677.

1677. La bataille de Cassel fut donnée par le duc d'Orléans contre le prince d'Orange le onzième d'avril 1677.

Au siège de Charleroy, une bombe tomba sur un petit endroit où M. le duc donnait à dîner à plus de quarante personnes. Il n'y eut que deux verres de cassés, mais le diner fut gâté de la terre qui retomba en un nuage de poussière.

Vint ensuite le combat de Coqueksberg.

Quelques troupes détachées de l'armée du prince Charles attaquèrent les gardes ordinaires du maréchal Créqui. Cette attaque, qui n'était d'abord qu'une simple escarmouche, engagea insensiblement un assez grand combat de cavalerie. La maison du roi se

distingua par des actions de valeur extraordinaire. Le* Allemands furent repoussés jusqu'au corps de leur armée, laissant quantité de morts et plusieurs prisonniers, trèsconsidérables.

Cette action se passa sur la hauteur de Coqueksberg, à trois lieues de Strasbourg, le septième jour d'octobre 1677.

1678. Voyage du roi (1).

Le roi part de Saint-Germain en Laye le septième jour de février 1678.

Il couche à Brie-Comte-Robert.

Le 8, à Nangis.

Le 9, h Provins.

(1) On a publié cette note de Racine, mais inexactement. Cependant il est possible qu'on ait iroté de doubles notes de sa main, puisqu'on en a beaucoup de doubles dans les notes morales et religieuses ainsi que dans les citations qu'il a copiées dans les œuvres des anciens poètes.

Les 10 et 11, à Sézanne.

Il y séjourne deux jours.

Il couche le 12 à Fère-Champenoise.

Le 13, à Vitry.

Le 14, à Sermaise.

Vilain lieu où le roi reçoit une chambre où son fauteuil ne pouvait presque tenir.

Le roi couche le 15 à Bar-le-Duc.

Le 16, à Gommercy.

Le 17, à Toul.

Le 18, à Pont-à-Mousson.

Le 19 et le 20, à Metz.

Le 21, à Fresne.

Le 22, à Verdun.

Le 23, à Stenay.

Le 24, à Aubigny.

Et le 25, à Guise (1).

Il y eut un grand zèle des habitants de cette IVontière.

On alla le 26 à Cateau-Cambrésis.

Et le 27 à Valenciennes.

Le sot de la ville vint à une lieue au-devant du roi (2).

On partit le 2 iuars.

Le roi nous montra, au sortir des portes, le cote

(1) On voit comme on voyageait alors lentement.

(2) Le sot de chaque ville était encore à cette époque un personnage important dans les cérémonies publiques ; il y avait une certaine autorité, puisqu'il marchait à la tête des jeunes çjens et les commandait.

de l'attaque, et les dehors qui furent emportés ; puis le roi m'a montré sept villes tout d'une vue qui sont maintenant à lui, et il m'a dit : « Vous verrez aussi Tournay, qui vaut bien que je hasarde quelque chose pour le conserver. »

le 2 mars le roi coucha à Saint-Amand, et le 3 mars à Oudenarde.

1678. Lewe, place très-forte du Brabant, est située sur une petite rivière et au milieu d'un grand marais, à huit lieues de Maestricht. Elle a une bonne citadelle, couronnée d'un fossé et d'un avant-fossé plein d'eau et extrêmement profond.

Sept cents hommes de la garnison de Maestricht, conduits par un colonel de dragons, entreprirent d'emporter cette place. Ils s'en approchèrent durant la nuit, et ayant passé l'inondation, les uns à la nage, les autres dans de petits bateaux fort légers, ils rompirent la palissade de la contrescarpe. Ensuite, malgré le canon et le feu des bastions, ils traversèrent encore les fossés de la citadelle et s'en rendirent maîtres.

Le gouverneur, avec la garnison qui était de sept cents hommes, se réfugia dans la ville; et le sieur Calvo, gouverneur de la ville de Maestricht, étant arrivé dans ce moment avec de nouvelles

troupes, les fit tous prisonniers de guerre, le quatrième de mai 1678.

Le colonel de dragons qui emporta cette place de Lewe ou Leuse se nommait la Breteche.

1678. Puicerda est la capitale de la Cerdagne. Elle est naturellement forte par sa situation sur la Segre, au pied des Pyrénées.

Les Espagnols l'avaient fait extrêmement fortifier et y avaient mis près de trois mille hommes de guerre.

Le duc de Navailles, ayant eu ordre de l'assiéger, traversa les montagnes avec des difficultés incroyables. Il n'y put faire traîner que dix pièces de canon qui même n'arrivèrent que longtemps après l'ouverture de la tranchée.

Les assiégés firent paraître beaucoup de valeur. Les mineurs furent attachés aux murs plusieurs fois et toujours renversés. On tenta vainement plus d'une fois de se loger sur la brèche. Le comte de Monterey eut le temps de s'avancer avec une armée jusqu'à la vue de la place.

Mais le gouverneur ayant vu ensuite qu'il s'était retiré sans oser rien entreprendre (1), fit sa capi-

(1) Madame de Sévigné l'avait prévu. Elle a écrit : « M. de Monterey fatigue toute notre armée. Nos troupes avant leur arrivée étaient

tulation, et après un mois de tranchée, sortit enfin par la brèche le trente et unième de mai 1678.

1678. La bataille de Saint-Denis, près de Mons, fut gagnée par le duc de Luxembourg contre le prince d'Orange 1^{er} siiième jour d*août 1678.

M. de Luxembourg était quelque chose de plus qu'humain, volant partout et même s'opiniâtrant à continuer ses attaques jusque dai>s le temps que les plus braves étaient rebutés, et alors menant en personne les bataiHons et les escadrons à la charge.

Dans le courant de l'année, on attaqua Strasbourg et le château de Lichtemberg, bâti sur un roc escarpé, au milieu des montagnes de la basse Alsace. Il avait une double enveloppe et un bon fossé.

Ce château appartenait à une princesse de la maison palatine. Elle y avait fait entrer une garnison d'impériaux qui incommodaient extrêmement l'Alsace et même les armées françaises, surtout au passage des montagnes.

C'est ce qui obligea le maréchal de Créqui, après s'être rendu maître des forts de Strasbourg, de

bien à leur aise, et quand elles seront bien crottées, il n'aura qu'un pas à faire pour se retirer. »

— liO — faire attaquer ce poste qui lui fut rendu après cinq jours de tranchée, le treizième jour d'octobre 1678; mais l'entrée du roi à Strasbourg et la paix qu'il vient de donner à l'Europe nous présente quelque chose de plus grand encore que tout ce qu'il a fait pendant la guerre.

OBSERVATIONS

LOUIS XIV.

Il est doux de voir comment Racine termine les notes qu'il a faites sur les campagnes de Louis XIV. Oui, il loue le roi, il l'admire; il en parle avec éloge, mais toujours noblement et dignement, et ceux qui l'accusent de flatterie doivent reconnaître que ses louanges expriment toujours un sentiment, non-seulement de

patriotisme comme Français , mais souvent aussi d'amour de l'humanité comme homme et comme chrétien.

La paix que Louis XIV signa en 1678 est celle de Nimègue. Le roi était vainqueur, il en dicta les conditions; elles furent sages et modérées. Il rétablit simplement avec l'empereur le traité de Muns-

ter; il ne fit perdre à l'Espagne que la Franche- Comté qui tenait à la France, et il rendit généreusement à la Hollande tout ce qu'il lui avait pris.

Racine avait raison de penser que ce traité de paix avait un caractère noble et grand, et il était beau d'oser dire à un roi qui aimait la guerre et qui venait de remporter de brillantes victoires, que la paix qu'il avait signée était plus glorieuse encore que ces illustres et mémorables campagnes. Toutefois, il est juste de rendre hommage aux grandes qualités de Louis XIV.

Il était GRAND, ce qui signifie, pour un roi qu'on a surnommé ainsi, qu'il savait en imposer par sa représentation et que ses actions étaient en harmonie avec ses paroles ; ce qui signifie encore que ses pensées et par suite ses desseins étaient élevés, nobles, généreux et semblaient avoir eux-mêmes de la dignité; ce qui signifie enfin que le souverain n'est pas seulement imposant et respecté pour lui-même, mais a su rendre son gouvernement fort et honoré, hautement considéré, toujours consulté et tenant souvent la balance entre les États les plus puissants.

On a vu aussi qu'il était brave, et de plus je ne dirai pas qu'il était un grand général; il n'a pas voulu l'être; il n'est resté ni souvent ni longtemps à la guerre; mais je dois dire qu'il a été un intelligent observateur des détails de la guerre, et qu'il s'est élevé

dans ses campagnes à la hauteur de ses généraux, non pas pour les remplacer, mais assez

pour les comprendre et les juger, ce qui suffit à un roi.

Ajoutons qu'il a été très-loué et qu'il est vrai qu'il s'est illustré par des hauts faits. Je n'en citerai qu'un seul parce que je le trouve dans une lettre qui n'est pas connue et qui rectifie à l'honneur de Louis XIV le récit de la prise de Valenciennes.

LETTRE DE M. LE COMTE DE LOUVIGNY

A M. LE M[^]RÉÇ^{^^}L DE G^lAMMONT, SQN PÈRE (2).

Valenciennes, le 17 mars 1677.

Mon cher père, le roi m'ordonne de vous rendre compte d'une petite aventure qui vient d'arriver, que vous trouverez; sans doute extraordinaire, mais à laquelle il est persuadé que vous prendrez part.

Voici le fait que je vais vous raconter naturellement, comnje il est.

Sa Majesté s'est enfin résolue de faire attaquer

(il) Antoine Charles, quatrièfne duc de Grammont, se distingua à la guerre de Hollande en 1672. et au siège de Besançon en 1674. Il portait alors le nom de comte de Louvigny. Il devint duc de Grammont en 1678, à la mort de son père.

(2) Anloiiiie, troisième duc de Grammont, fut maréchal de Francç. On peut dire qu'il a fait toutes les guerres des règnes de

Louis XIII et de Louis XIV jusqu'en 1678 avec une bravoure sans égale. On a dit de lui : « C'était un seigneur d'un mérite singulier, honnête, généreux, qui parlait agréablement, qui raillait avec bonne grâce, et qui a fait dans son temps l'ornement de la cour de France. »

la contrescarpe le malip, estimant qu'elle seroit emportée plus facilement et avec moins de peine de jour que de nuit, les ennemis ne s'y attendant pas, et la chose devant leur paraître impraticable.

Il y a eu quatre attaques disposées de la manière que je vais vous dire et que vous distinguerez aisément sur le plan que je vous envoie.

Les mousquetaires gris par le flanc de Touvrage couronné, ayant à leur tête la moitié de la compagnie des grenadiers à cheval. Les mousquetaires noirs par le flanc de la gauche de Touvrage, ayant à leur tête l'autre moitié des grenadiers à cheval. Le régiment des gardes à la droite de l'ouvrage par la tête, et le régiment de Picardie à la gauche de l'ouvrage par la tête. Enfin tous les grenadiers de l'armée à la gauche de la tranchée pour s'en servir en cas de besoin.

Les quatre attaques ont commencé en même temps, après le signal qui était de neuf coups de canon.

On a emporté la contrescarpe sans résistance, puisque tous ceux qui étaient dans l'ouvrage couronné ont été tués. Quelques fuyards se sont mis dans la demi-lune revêtue; les mousquetaires, les grenadiers et un grand nombre d'officiers sont entrés pêle-mêle avec eux dans la demi-lune. Les ennemis y ont encore perdu beaucoup de gens.

Ceux qui ont pris le parti de se saq^v^r dans la

ville n'ont pas eu un meilleur sort que leurs camarades. Ils y ont été poussés l'épée dans les reins, et les mêmes mousquetaires et gens que je viens de vous nommer, après avoir fait main basse partout, sont entrés dans le guichet du p^âté et ensuite ont gagné le rempart de la ville, se sont rendus maîtres du canon, et l'ont tiré sur les ennemis, après avoir fait une espèce de retranchement.

Ce que je vous mande, mon cher père, est la vérité. Mais moi qui viens de le voir, j'ai encore de la peine à le croire. Cependant rien n'est plus assuré que cesi le roi qui a 'pris en plein jour Valenciennes , et en deux heures^ étant de sa per,sonne à vingt pas de la contrescarpe, quand on a commencé à marcher.

Le maréchal de Luxembourg était de jour; la Trousse et Saint-Géran officiers généraux, le chevalier de Vendôme et d'Anjou, aides de camp, qui se portent tous fort bien. Bourlemont est le seul qui a été tué d'un coup de fauconneau en arrivant à la palissade. Ghampigny, capitaine aux gardes, est assez blessé; un capitaine de Picardie tué et quarante hommes tués ou blessés, tant mousquetaires que soldats.

Les ennemis ont perdu tout ce qu'il y avait dans les dehors dont il en est resté plus de six cents sur la place. Il y a près de six cents prisonniers : le comte de Saure, cinq colonels, près de douze cents chevaux. Enfin les bourgeois et la garnison sont tous pris à discrétion.

Voilà ma relation de la matinée qu'a eue Sa Majesté, qui peut être comprise comme une des belles qu'elle aura de sa vie. Aussi puis-je vous assurer qu'elle n'est pas de mauvaise humeur.

Mon père, le roi m'a dit qu'il s'attend à recevoir de vous une épître d'un style singulier, et je l'en ai Ibit assuré; car le cas le mérite. Rien n'est plus particulier et plus vrai que ce que je v^us en écris. Monsieur le duc me prie de vous faire un complimenl. Le comte de Louvigny.

LE PRIAiCE DE CONTI.

Il est juste aussi de reconnaître les hautes verlus de quelques princes et grands seigneurs qui, tout en partageant l'amour et l'enthousiasme publics pour le roi, ont prouvé dans les circonstances les plus importantes leur dévouements leurs devoirs et leur fidélité à leur conscience.

J'aime à citer le bel exemple donné par le prince de Conli. C'est une belle action d'avoir écrit la lettre que je dépose ici.

Il faut dire d'abord que la paix fut conclue entre les puissances occidentales de l'Europe le 7 novembre 1659, mais que le cardinal Mazarin ne vécut pas longtemps après le traité et que Louis XIV prit le gouvernement. Il était alors dans toute la

foi'ce de la jeunesse, ardent, absolu; il semblait ne vouloir rencontrer aucun obstacle devant lui.

Ce fut à ce moment que le prince de Conti reçut de lui le gouvernement du Languedoc; on était alors dans l'espoir de recueillir les bienfaits de la paix, et ce jeune prince s'appliqua aux affaires avec un zèle et un dévouement admirables. Mais plus d«e deux ans après, n'ayant vu arriver aucun soulagement au peuple, il écrivit la lettre suivante que sa conscience lui dicta.

Elle a été adressée par ce prince à l'abbé de Roquette, évêque d'Autun, qui était alors fort en crédit auprès du roi :

« Mon cher abbé, la tenue des états approche. Je pense qu'il est temps que je vous écrive mes pensées sur l'état de la province et sur la possibilité des peuples (1). Vous pourrez ensuite représenter au roi, de ma pari, la nécessité de leur faire goûter les fruits de la paix. Il y a assez longtemps qu'en vertu des insliuctions que nous avons reçues, nous la leur faisons espérer, et il est certain qu'ils n'en ont encore vu aucun effet. L'année dernière, le don gratuit a été aussi fort que pendant les années de guerre. Il faut dire au roi que, par la guerre, une grande partie des oliviers est perdtië dans le bas Languedoc, et que la guerre a ruiné aussi la récolte des blés, et que même dans

(1) La possibilité des peuples signifie ce qu'il est possible aux peuples de payer d'impôts.

les lieux qui n'ont pas été nivaj^{és} par ce fléau ^{^1}), la récolte sera partout de moitié moindre que dans les années communes. Vous ajouterez que lesélats vont se voir obligés de contribuer pendant plusieurs années à des ouvrages publics dont la charge sera présente et la commodité à venir (2).

» Ainsi, vous ferez jugei' au roi que jamais la province n'a eu tant de besoin d'un soulagement efectif que celte année.

» Au nom de Dieu, expliquez bien tout cela au roi, avec un profond respect.

» Sa Majesté a tant d'amour pour ses peuples et elle est si bien informée que Dieu les lui a donnés pour soulager leurs nécessités, qu'elle agira envers eux avec une bonté et une justice paternelles. Elle sait qu'ils ne peuvent recourir qu'à lui dans leurs besoins, et elle sera indubitablement sensible h leurs malheurs.

» Elle connaît assez mon attachement à sa personne et k son service pour être assurée que je dis la pure vérité; et puisqu'elle îii'a confié le gouvernement de celte province, je manquerais à la sincérilé ei à la tidélilé que je lui dois (3), si je ne lui représenlais lous ces maux.

» Mais, mon cber abbé, si vous ne pouvez rien obtenir, voici en secret ce que je vous conjure

(1) Ou doit remarquer celle expression sous la plume d'un prince de la famille de Louis XIV.

(2) On comprend bien que les dépeuïes seront faites celle annde, et profileront a l'avenir.

(3) Voilà cerlaiitemenl ufc belle leçon d<inn<-e aux adniifi eiïaieurs.

pourtant de dire à Sa Majesté avec tout le respect et toute la soumission qui lui sont dus :

» C'est que connaissant aussi évidemment la possibilité de cette province, et voyant que de mettre le don gratuit cette année sur le pied de l'année dernière, c'est ruiner deux cent mille familles, je supplie très-humblement le roi de me permettre de ne tenir pas les états (i).

» Je ne peux me résoudre à surmonter en ce point les reproches de ma conscience que je ne pourrais jamais étouffer (2).

» Je ne vous dis pas une exagération, quand je vous dis que j'ai pour la personne du roi toute la vénération et l'attachement que Ton peut s'imaginer. S'il n'était pas mon maître et mon souverain, j'écirais d'un terme plus familier pour exprimer le lien

qui m'attache à lui. Car il est certain que j'exposerais toujours ma vie pour lui avec une fidélité à toute épreuve. C'est à quoi m'obligent encore davantage les témoignages que j'ai toujours reçus de sa bonté.

» Mais j'ai des bornes sur cette matière, Dieu et ma conscience, et je dois songer à ce qu'à l'heure de ma mort je voudrais avoir fait, lorsque j'aurai à rendre à Dieu le compte de toute ma vie (3).

(1) Le prince déclarait donc qu'il prenait la résolution de se retirer du gouvernement et de tous les honneurs, plutôt que de concourir à des mesures nuisibles au pays.

(2) Voilà le seul, nobles et pieux motif qui le guide.

(3) La conscience n'est forte que lorsqu'elle est ainsi appuyée sur la religion.

» Le roi voudra bien sans doute que Dieu aille le premier et que je ne serve pas contre ma connaissance manifeste et évidente à la ruine d'une infinité de personnes (1).

» Je ne dis pas cela pour m'opposer aux volontés du roi. J'aimerais mieux mourir. Je suis sans concert et sans cabale (2), comme vous le savez, et je n'ai parlé ni ne parierai de ceci à personne, je sais trop le respect que je dois au roi.

» Mais enfin je suis prêt à me retirer, pour tout autant de temps qu'il plaira au roi, au lieu qu'il m'ordonnera, plutôt que de tenir les états à ce prix-là (3).

» Je vous conjure, mon cher abbé, de ménager l'i connaissance que je vous donne de mes dispositions, en sorte que le roi

sache qu'il n'y au monde que ma conscience qui l'emporte sur ses désirs, et que même je me fais la dernière violence en cette occasion pour ne pas suivre avec tout abandon la pente naturelle que j'ai à lui vouloir plaire en toutes choses.

» Armand de Bourbon. »

(Le prince mourut le 20 février 1666), quelques jours après avoir écrit cette lettre. Je dois citer une autre

(1) On voit que son principe est qu'un chef d'administration ne doit pas piéler son concours pour faire du mal.

(2; On sait qu'il y avait alors un grand nombre de partis et d'intrigues à la cour.

(3) On voit que sa résolution est bien prise et bien fermement déclarée : il préfère l'exil, et il le demande plutôt que de concourir à (les mesures injustes et cruelles.

de ses belles actions. Il était guerrier, il avait commandé des corps d'armée, il avait fait plusieurs campagnes, il avait pris des places fortes et remporté des victoires; cependant il avait horreur de la guerre et il se regarda lui-même comme personnellement responsable des ravages qu'elle avait produits dans ses terres. Il en fit vendre une portion considérable pour donner des indemnités aux pauvres habitants qui avaient perdu leurs maisons ou leurs récoltes. Aussi fut-il sincèrement pleuré lorsqu'il mourut âgé seulement de trente-sept ans.

LE DUC DE LA FEUILLADE.

Racine parle aussi de M. le duc de la Feuillade. Il fut brave, spirituel et magnifique, comme le furent tous les grands sei-

gneurs du siècle de Louis XIV, mais il s'illustra plus particulièrement comme courtisan.

Il a été un des généraux les plus illustres ; il fut fait en 1675 maréchal de France et mourut en

Ce fut lui qui, ayant acheté l'hôtel de Senneterre, en fit don à la ville pour y construire la place des Victoires, et il y fit élever, à ses frais, au centre de la place, un superbe monument en l'honneur du roi.

— loi —

Voici eu peu de mots sa description :

Louis XIV avait treize pieds de haut, mais il était dominé par la statue de la Victoire, qui, un pied posé sur un globe, couronnait de lauriers la tête du roi et portait d^ans l'autre main des branches d'olivier. Le roi tenait sous son pied «11 cerbère à trois (êtes qui désignaient les trois puissances qui s'étaient alliées contre lui, et aux quatre coins du piédesial, qi^i étaient de vin(j;t-deux pieds de haut en marbre blanc, étaient attachés des esclaves qui représentaient toutes les nations de l'Europe enchaînées à ses pieds. Enfin on avait gravé devant lui en lettres d'or : viro immortali.

Le duc de la Feuillade avait joint à cette érection les conditions suivantes :

Il avait substitué tous ses droits à sou fils aiiué, en l'obligeant à entretenir ce monument à perpétuité et le chargeant aussi de faire exécuter les autres clauses du titre de la fondation.

L Une compagnie des gardes françaises devait monter la garde tous les jours au pied du monument; chaque matin en y arrivant, il lui était ordonné de saluer de l'épée la statue du roi,

II. Il avait été pratiqué une voûte souterraine par laquelle on arrivait du couvent des Petits- Pères jusque sous les pieds de la statue, et les révérends pères étaient tenus d'y dire la messe tous les jours.

III. Les quatre angles du monument étaient ornés de trois colonnes de marbre]>ortant un grand

— 152 — l'anal de bronze doré, qui répandait la lumière sur la statue pendant toutes les nuits.

C'était traiter le roi comme un dieu de son vivant, et je ne sais si l'empereur romain qui fit adorer son cheval fit plus que le roi qui fit adorer sa statue.

Mais ces actes de servilité étaient trop opposés au caractère national pour pouvoir durer longtemps. On s'efforça d'en maintenir l'exécution. On avait pris toutes les précautions pour les consolider, on avait constitué des sommes considérables pour en acquitter les frais. Cependant tout a été bientôt détruit, les clauses ont été légalement annulées, les uns du vivant même du roi et toutes autres du vivant même du fondateur substitué.

Ainsi les militaires ont commencé par se refuser à la consigne ; peu d'années après l'érection du monument, la compagnie des gardes françaises en a été retirée.

En outre, du vivant même de Louis XIV, un arrêt du conseil du roi, du 20 avril 1699, ordonna de ne plus allumer les quatre fanaux.

La messe cessa bientôt d'être dite régulièrement au pied du monument, quoiqu'elle fût payée exactement par les ducs de la-Feuillade, et à la mort du roi elle fut entièrement supprimée sans que le fondateur substitué ait osé se plaindre.

Enfin, dès la seconde année après la mort de Louis XIV, un nouvel arrêt du conseil, rendu le 23 octobre 1717, ordonna que les fanaux eux-

mêmes seraient enlevés, et que les trois colonnes de marbre de chaque encoignure seraient démolies.

Ainsi passe vite la gloire de l'homme, va-t-il, semble-t-il pas que plus il s'enorgueillit, plus il semble petit?

Mais je suis obligé d'aller un peu plus loin aujourd'hui dans mon observation sur cet abaissement des grandeurs humaines.

On vient de découvrir une lettre de Louis XIV, du 16 juillet 1710, adressée aux marguilliers de la paroisse de Saint-Eustache, qui était restée ignorée au fond des archives jusqu'à ce jour.

Le roi leur dit qu'il est vrai qu'il avait permis autrefois aux héritiers de son cousin, le vicomte de Turanne, de mettre son corps en dépôt dans une chapelle de leur église et même d'y élever un mausolée à sa gloire, mais qu'il n'avait pas permis d'y faire faire des ornements et d'y placer des armoiries, et qu'en conséquence il a donné l'ordre au sieur de Coste, son premier architecte, de se transporter lui-même dans leur église et d'y faire détruire tous les ornements qui entourent le mausolée et enlever les armoiries de ce grand capitaine.

On se demande, à la lecture de cette lettre, comment on avait pu permettre d'ériger un mausolée à la gloire du grand capitaine

sans qu'il dût être entouré d'ornements et être couronné de ses armes. On s'étonne aussi que ce soit trente-cinq ans après sa mort que l'on vienne, par ordre du roi, mutiler

^ LU — son tuasolée, en abattre et détruire les ornements, et en briser les armoiries.

Quoi qu'il en soit, ne nous semble-t-il pas que la Providence, notre protectrice, est quelquefois vengeresse et donne aux hommes des leçons mémorables? N'a-t-elle pas rencontré Louis XIV, le 16 juillet 1710, ordonnant d'arracher les trophées du rpausolée de Turenne, et n'a-t-elle pas résolu dès ce jour-là qu'elle arracherait, le 23 octobre 17[^]7, les trophées de la statue du grand roi?

CORRESPONDANCES

Ju crois qu'après avoir recueilli les notes morales de Racine éparses dans les nombreux manuscrits qu'il a laissés, et qui presque toutes étaient encore inédites, il n'est pas sans intérêt de réunir quelques-unes des pensées qui ont été émises par lui dans ses correspondances et qui ont bien franchement manifesté ses bons et vertueux sentiments.

Ainsi, après avoir suivi durant tout le règne de Louis XIV les événements sur ksquels nous avons des documents nouveaux ou peu connus, ik)us devons revenir à la jeunesse de Racine ; nous parlerons ensuite de ses rapports avec Boileau et de sa vie à ia cour; nous y joindrons une épître de Boileau et nous fournirons ainsi des matériaux utiles aux éditeurs des œuvres de ces deux

poètes et des renseignements intéressants pour leurs adraira-
(eurs.

ANNÉE

Lettre 1. Je vous envoie mon sonnet, mais tout changé. Les poètes ont cela des hypocrites qu'ils défendent toujours ce qu'ils font, mais que leur conscience ne les laisse jamais en repos. J'étais de mêiue.

2. 11 y a bien des beaux esprits sujets à faire des lettres à tout prix et qui les remplissent de bagatelles. Je ne prétends pas être du nombre.

3. J'ai bien peur que les comédiens n'aiment à présent que le galimatias , pourvu qu'il vienne du grand auteur (1).

4. Voici les paroles de M. Chapelain que je vous rapporte comme le texte de l'Évangile, sans y rien changer : « L'ode est fort belle, fort poétique, et il y a beaucoup de stances qui ne peuvent être mieux. Si l'on repasse le peu d'endroits que j'ai marqués, on en fera une fort belle pièce. » Il a tant pressé M. Vitart de lui en nommer l'auteur, que M. Vitart veut à toute force me mener chez lui. Cette vue nuira bien sans doute à l'estime qu'il a pu concevoir de moi.

Je suis dans la chambre d'un duc et pair

voilà pour ce qui regarde le faste; mais j'ai des

divertissements plus solides, quoiqu'ils paraissent moins. Je goûte tous les plaisirs de la vie solitaire ; je suis tout seul et je n'entends pas le moindre bruit. Je lis des vers et je tâche d'en faire.

(1) Je crois que c'est la seule fois que Racine ait mal parlé de Corneille, et Racine avait alors vingt ans.

ANWÉE 1661.

Lettre 6. L'Amour est celui de tous les dieux qui sait le mieux le clierniii du Parnasse.

7. Les choses imparfaites recherchent naturellement à se joindre avec les phis parlai les.

8. Un honnête homme ne doit faire le métier de poète que quand il a fait un bon fondement pour toute sa vie, et qu'il se peut dire honnête homme à juste litre.

9. Mon oncle veut que j'étudie, je ne demande pas mieux; il veut que j'apprenne un peu de théologie, j'en suis tombé d'accord très-volontiers. Je m'accorde le plus aisément du monde à tout ce qu'il veut.

10. Nous savojis la naissance du dauphin; je l'aurais chanté si j'eusse été à Paris, !iiais ici je n'ai pu chanter rien que le Te Deum.

11. On doit cette semaine créer des consuls. C'est une belle chose de voir le compère cardeur et le menuisier gaillard avec la robe rouge, comme un président, donner des arrêts et aller les premiers à TofFrande. On ne voit pas cela à Paris (1).

12. Mandez-moi des nouvelles de tout, et entre autres d'un petit mémoire que j'envoyai pour la Gazette il y a huit jours (2).

(1) C'était vrai alors; mais Paris a bien changé depuis. On peut dire aujourd'hui que c'est là qu'il règne le plus d'égalité entre les crondilions et le plus d'avancement rendu facile entre les citoyens.

(2) J'ai noté ce fait, parce que c'est un mémoire à rechercher dans les gazelles de la (in de df^ccmbre iCGL.

.l'avais écrit celte iiot<' dans rua première édition. Je suis heureux

AJNNÉE 1662.

Lettre 14. Les plus beaux jours que vous donne le printemps ne valent pas ceux que l'hiver nous laisse ici ; et jamais le mois de mai ne vous paraît si agréable que l'est pour nous le mois de janvier.

qu'elle ait produit son effet; un savant homme de lettres, M. Rathéry, bibliothécaire du Louvre, a daigné faire dans les gazettes de 1661 les recherches dont j'exprimais le désir, et voici l'article qu'il a trouvé dans la Gazette de France de 1661, page 1372 :

< D'Usez, décembre 1661.

» Outre les réjouissances qui se sont ici faites par l'ordre de nostre evêque, pour la naissance de monseigneur le Dauphin, nos consuls voulant aussi en signaler leur joie, firent, le 18 du courant, allumer un feu dont le succez répondit des mieux à la beauté du dessein. Après que la Renommée, qui estoit élevée sur

un pied d'estal, eut fait sonner trois fois un cor chargé de pétards, qu'elle avoit en sa main, une colombe partit d'un autre côté, toute en feu, qui, tenant à son bec un rameau d'olive, vint allumer l'artifice. En mesme temps on ouït un grand bruit de bombes et de pétards, et l'air se couvrit d'une épaisse fumée, à laquelle succéda une grande clarté, qui découvrit un rocher fort élevé vomissant des flâmes de toutes parts, au sommet duquel paroissoit la paix, avec une corne d'abondance en l'une de ses mains et s'appuyoit de l'autre sur un dauphin, ayant à ses pieds les vertus cardinales, qui jettoient quantité de fusées, comme elle en épanchoit un grand nombre, qui alloient semer en l'air une infinité d'étoiles : tellement que cette machine parut plus industrieusement inventées. »

M. Rathéry ajoute : « Si l'on considère que la lettre de Racine à l'abbé Levasseur, du 26 décembre 1661, annonce un mémoire envoyé pour la gazette il y a huit jours, c'est-à-dire vers le 18, et que la gazette donne précisément, dans une relation datée d'Usez, les détails d'un feu d'artifice tiré le 18 en réjouissance de la naissance du dauphin, fils de Louis XIV, on ne doutera pas que l'article qu'on vient de lire ne soit le petit mémoire dont il est question dans la lettre. Ainsi Racine, qui avait été l'un des poètes de l'hymen dans son ode la Nymphé de la Seine, fut aussi l'un des chroniqueurs de la naissance du dauphin. »

Cela est certain, mais il me semble aussi que le mémoire de Racine devait être plus étendu. Le rédacteur de la gazette n'en aura cité que le passage le plus intéressant.

Je passe tout mon temps avec saint Thomas et Virgile; je fais force extraits de théologie, et quelques-uns de poésie, et je ne m'ennuie pas.

Ce billet n'est qu'une continuation de promesses

Cela veut dire Que j'ai perdu toul mon caquet ; Moi qui savais fort bien écrire.

Et jaser comme un perroquet.

Il faut que je me taise à présent; attendez encore huit jours.

IG. Qu'il vous sied bien d'être en courroux !

Si les Grâces jamais se mettaient éh côle. Le pourraient-elles faire De meilleure grâce que vous?

Les reproches mômes sont doux, Venant d'une bouche si chère.

Mais si je méritais d'être loué de vous, El que je fusse un jour capable de vous plaire, Combien ferais-je de jaloux?

17. Écrivez-moi, je vous prie, je suis confiné dan^un pays qui a quelque choâe de moiils sociable que le Pont-Euxin ; le sens commun y est Hre, et la fidélité n'y est point dii tout. On ne sait à qui se pretldre, il ne faiit qu'un qiiart d'heure de conversation pour vous faire haïr un homme, tant lès âmes de cette ville sont dures et intéressées. Ce sont tous baillis (1). Aussi, quoiqu'ils tne soient

(1) Racine donne au nom de baillis la sigtllficatloh d'hommes injustes, durs, iniéressés. Celait l'opinion hialhcureusement §:énérale. Kilo MVtnil pas flaileuse pour l'administration du pay^

venus quérir cent fois pour aller en compagnie, je ne me suis encore produit nulle part. Il n'y a ici personne pour moi.

18. C'est à ce pays, ce me semble, que Furetière a laissé le galimatias en partage, en disant qu'il s'était relégué dans les pays au delà de la Loire. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait quelques esprits bien faits.

20. J'ai eu tout le loisir de lire Tode de M. Perrault sur la naissance du dauphin. Je crois que son esprit est toujours le même, mais que le sujet seulement lui a manqué. Car en effet, il y a longtemps que Cicéron a dit que c'était une matière bien stérile que l'éloge d'un enfant en qui on ne pouvait louer que l'espérance.

21 . Je ne vous demandais pas des louanges, mais votre sentiment au vrai, et celui de vos amis. Vous vous êtes contenté de dire pidchrè, benè, rechlè ; et Horace dit fort bien qu'on loue ainsi les mauvais ouvrages, parce qu'il y a tant de choses à y reprendre, qu'on aime mieux tout louer que d'examiner.

22. Peut-être ne penserez-vous pas à la triste vie que je mènerai ici pendant que toute voire compagnie se divertira fort à son aise.

J'irai parmi les oliviers.

Les chênes verts et les figuiers, Chercher quelque remède à mon inquiétude.

Je vivrai dans la solitude.

Et ne pouvant être avec vous, Les lieux les plus affreux me seront les plus doux.

23. On me vient voir fort souvent, et on tâche de me déboucher pour me mener en compagnie ; je me tiens sur la négative, et je ne sors pas; mon oncle m'en sait très-bon gré, et je me console avec mes livres.

24. Il me semble reconnaître qu'une belle amitié est en elTet ce iuu'ii y a au monde de plus doux, et je me flatte de l'amitié que vous avez pour moi, parce que je sens bien en moi-même que je vous suis très-tortement attaché, et le quolibet m'assure de ce côté-là : Si vis amari, ama. Si tu veux être aimé, aime.

25. Nos moines sont plus sots que pas un, et qui plus est des sots ignorants, car ils n'étudient point du tout. Aussi je ne les vois jamais, et j'ai conçu une certaine horreur pour cette vie fainéante de moine, que je ne pourrais pas bien dissimuler.

26. Mon oncle voudrait trouver un bénéficiaire séculier qui voulut de son bénéfice, à condition de me résigner celui qu'il aurait. Vous voyez par là si je l'ai gagné et s'il a de la bonne volonté pour moi.

27. M. notre évêque ne se découvre encore à personne sur son beau projet de retraite ; mais sur le simple bruit qui en courut, il se voit déjà désert, et cela le fâche. Il reconnaît bien qu'on ne fait la cour qu'à ceux dont on attend du bien, il en a témoigné son étonnement, il y a quelques jours, et ce n'est pourtant rien encore, car s'il établit une fffis sa retraite, on dit qu'il sera abandonné mémo de ses valets.

28. M. de La Fontaine m'a écrit et me mande force nouvelles de poésie et surtout de pièces de théâtre. Il me porte à faire des vers ; je cherche quelque sujet de théâtre, et je serais assez dispo-

sé à y travailler, mais je n'aurais pas ici une personne comme vous, à qui je puisse tout montrer à mesure.

« Tu autem qui seepissimè curam et angorem animi mei sermone et consilio levasti tuo, qui mihi in rébus omnibus conscius et omnium meorum sermonum et consiliorum particeps esse soles, ubinam es? » Où es-tu, toi qui as si souvent soulagé, par tes discours et tes conseils, les inquiétudes et les angoisses de mon âme, toi qui étais habituellement le confident de tous mes projets et de tous mes écrits, où es-tu?

29. Je suis fort alarmé de votre refroidissement avec M. Tabbé. Je mourrais de déplaisir si vous rompiez tout à fait, et je pourrais bien dire comme Chimène :

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.

Mais vous êtes trop généreux l'un et l'autre pour ne pas passer sur de petites choses.

30. Mon oncle est au lit, et je suis fort assidu auprès de lui. Il est tout à fait bon. Je souhaite qu'il fasse quelq'ie chose pour moi. Cependant je ne suis pas ardent pour les bénéfices. Je n'en souhaite que pour vous payer quelque méchante partie de ce que je vous dois.

DE PARIS

Lettre 31 . Je vais à l'hôtel de Liancourl presque tous les jours, parce que c'est là où sont mes plus grandes affaires.

La Renommée est assez heureuse. M. le comte de Saint-Aignan l'a trouvée fort belle. Il a demandé mes autres ouvrages et m'a demandé moi-même. Je le dois aller saluer demain. Je ne l'ai pas trouvé aujourd'hui au lever du roi; mais j'y ai trouvé Molière, à qui le roi a fait assez de louanges, et j'en ai été bien aise pour lui; il a été bien aise aussi que j'y fusse présent (1).

Vous voyez que je suis à demi courtisan; mais c'est, à mon gré, un métier assez ennuyant.

32. Montfleuri a fait une requête contre Molière, et Fa donnée au roi; il l'accuse d'avoir épousé la fille et d'avoir autrefois vécu avec la mère. Mais Montfleuri n'est point écouté à la cour.

33. Je viens de parcourir votre belle et grande lettre, où j'ai trouvé assez de difficultés qui m'ont arrêté et d'autres sur lesquelles il serait aisé de vous regagner. Je suis pourtant fort obligé à l'auteur des remarques (2) et je l'estime infiniment. Je ne sais s'il me sera permis quelque jour de le connaître.

(1) Cela est dit avec tant de naïveté que ce n'est pas de la vanité.

(2) L'auteur des remarques sur l'ode à la Renommée était Boileau. Racine alla le remercier, et telle fut l'origine de leur amitié qui les attachés l'un à l'autre pendant toute leur vie.

DE RACINE ET BOILEAU

LETTRE DE BOILEAU

19 mai 1687.

Cette correspondance commence singulièrement. Boileau le satirique, dès la première lettre qu'on a conservée de lui, fait, tout naturellement et sans aucune mauvaise intention, des épigrammes contre ses meilleurs amis.

Il commence par son ânesse dont il a pris le lait pour se guérir d'une extinction de voix. « Elle y a, » dit-il, « perdu son latin. »

Il parle ensuite de ses médecins. « La diflerence entre eux et elle, » dit-il, « c'est que son lait m'a engraisé et que leurs remèdes me dessèchent. »

Il passe après au marquis de Termes, qui a été constamment son ami : « Je son^e à lui dans mon

infortune,)> dit-il, « quoique je sache assez combien les gens de cour sont peu touchés des malheurs d'aulrui. »

Enfin il avait alors pour le soigner le premier chirurgien de Louis XIV, Maximilien, et il ne l'épargne pas plus que les autres : « C'est un fort honnête homme, » dit-il, « et il ne lui manquerait rien, si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. »

LETTRE II, DE RACINE

24 mai 1687.

Je place la date du mois et de l'année à chaque lettre, afin qu'on puisse retrouver aisément les événements historiques dont il est question. M;n*s Racine n'a jamais mis h ses lettres aucune date d'année.

On a daté cette lettre-ci du 24 mai 1687, comme s'appliquant au voyage que le roi fit en cette année pour visiter les fortifications qui avaient été prises en 1684. Je crois que l'on a eu raison.

Louis Racine prétend, au contraire, que cette lettre est de 1684. Mais la lettre même prouve qu'elle ne peut pas être de cette année-là, puisque le 24 mai 1684 on se battait dans les fameuses redoutes, et dans ces chemins couverts, et dans ces contre-mines qui ont, dit-on, donné tant de peine à Vauban; on sait que l'armée ennemie ne les a abandonnés que le 4 juin 1684, et que

française ne les a occupés que le 7 de ce même mois de juin 1684. Le roi Louis XIV ne pouvait donc pas les parcourir le 24 mai précédent, puisque l'ennemi les occupait encore. Aussi voit-on que dans la lettre de Racine il n'est aucunement question d'une armée ennemie. Louis XIV se promenait dans toutes ces anciennes fortifications sans le moindre danger; c'était un voyage de plaisir avec les princesses, et cette fois on ne vante pas le courage du roi.

MÊME LETTRE

Il n'y a aucune raison pour mettre musicien bègue en italiques. Rien ne prouve dans le manuscrit que Racine l'ait voulu.

Plus loin : « Monseigneur le Prince que je devrais nommer le premier , » il y a : « que je devais. »

Mais à quelques phrases plus haut, on a imprimé dans toutes les éditions :

« La vérité qu'on nous demande tant est bien plus difficile à trouver qu'à écrire »

Il n'y a pas cela dans l'original. Racine se plaindrait qu'on le pressât de dire la vérité, ce serait s'accuser d'être disposé à en faire bien peu de cas. Telle n'a pas été sa pensée. C'est le contraire qu'il a écrit, parce qu'il était, même à la cour, très-dévoué à la vérité. Il y a dans la lettre originale :

« La vérité qu'on nous demande et que nous

cherchons tant, est bien plus difficile à trouver qu'à écrire. »

LETTRE IX, DE BOILEAU

9 août 1687.

« Ainsi nous sommes convenus de vous adresser sa relation . » Il y a dans l'original : « avec un cachet volant, afin que vous la lisiez voir à l'un et à l'autre. »

Tous les éditeurs ont supprimé cette phrase. Je ne sais s'ils ont prétendu y reconnaître une faute grammaticale.

MÊME LETTRE

« Je m'efforce cependant. » Il y a : « pourtant, t> « Prendre douze verres d'eau » Il est écrit dans la lettre originale : « douze verrées d'eau. » Il faut conserver cette expression, quand ce ne serait que pour constater quo l'on disait alors boire une

verrée d'eau et non pas un verre; ce qui -était plus exact.

LETTRE XIII, DE BOILEAU

19 août 1687.

Boileau a écrit : « Si quelque chose pouvait me rendre la santé et la joie, ce serait la bonté qu'a Sa Majesté de s'enquérir de moi toutes les fois que vous vous présentez devant lui. » Luneau avait publié la phrase exactement. Geoffroi, en rigide grammairien, sachant que Sa Majesté est un mot féminin, a cru devoir corriger le texte de Boileau, et a mis devant elle; mais il y a trente ans qu'on a engagé les éditeurs à remettre /m,, et en effet il a été rétabli.

MÊME LETTRE

« Luxembourg et tant d'autres villes. » Il y a dans l'original : « Luxembourg et trente autres villes »

MÊME LETTRE

« Un prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses, est vraisemblablement inspiré du ciel et toutes les choses qu'il dit sont des oracles. » Je ne sais si le texte est meilleur que cette copie, mais on doit l'imprimer exactement. Il porte : « Un prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses, est véritablement inspiré du ciel dans tout ce qu'il dit et prononce aussi des oracles. »

LETTRE XV, DE RACINE

24 août 1687.

« 11 me semble même que cela leur avait donné un plus grand air de gaieté ce jour-là ; et k ce tnême dîner, je contai au roi... »

La ponctuation est autrement dans la lettre originale : « Il me semble même que cela leur avait donné un plus grand air de gaie-té. Ce jour-là, et à ce même dîner, je contai au roi... »

MÊME LETTRE

« Et que M. Bourdier n'ait reçu des non voiles... » Il faut ajouter aussi, qui est dans le lexle et qui justifie la répétition du mot reçu. 11 y a ; « et que M. Bourdier n'ait aussi reçu... »

MÊME LETTRE

« Dans le chemin de la perfection. » Il y a dans l'orijîinal ; « Dans le chemin de perfection. »

MEME LETTRE

« Le bien que les eaux vous pourraient faire est peut-être fait. » Il y a dans le texte : « Le bien que les eaux vous pouvaient faire est peut-être fait. »

MÊME LETTRE

« Et j'ai peut-être aussi raison. » Racine a écrit : « Et j'ai peut-être raison aussi. »

LETTRE XVII, DE BOILEAU

2 septembre 1687.

On lit : « Des réponses à vos lettres aussi promptement. » L'original porte : « aussi promptes. »

MÊME LETTRE

« Ni le bain, ni la boisson des eaux ne m'ont de rien servi. » Il y a dans la lettre : « ne m'y ont de rien servi. »

LETTRE XVIII, DE RACINE.

5 septembre 1687,

« Ils sont, je VOUS assure, tous deux fort de vos amis, et même de fort bonnes gens. » Lisez : « et même fort bonnes gens. »

LETTRE XX, DE RACINE

3 avril 1681.

« On nous avait écrit trop tôt. » Faute évidente. Le manuscrit porte : « On vous avait... »

« On ne laissa. » Lisez : « On ne laissait, »

« Malgré la défense expresse de M. de Vauban et de M. de Maupertuis, » disent tous les éditeurs. Racine, plus ami de l'un que de l'autre, a écrit :

« Malgré la défense expresse de Vauban et de M. de Maupertuis. »

MÊME LETTRE

a Deux mousquetaires blessés s'étaient couchés parmi les morts. » Il y a : « s'étaient tenua cou-

c'h'^î »

MÊME LETTRE

« Le gouverneur fut un peu plus incivil. » Il y a dans l'original : « fut un peu plus brutal, »

MÊME LETTRE

« Comme le roi regardait de la tranchée tirer nos batteries, » ajoutez : « cette après-dînée, » qui est dans la lettre.

LETTRE XXVIII, DE R*ACINE

15 juin 1692.

« Je suis accablé des lettres. » Lisez : « de lettres. »

« Aux ouvrages à cornes. » Il y a : « à corne. »

« Les ennemis envoyèrent demander le corps. » Il y a : « redemander. »

« Rechercher très-curieusement. » Il y a : « bien curieusement. »

« Le roi envoya hier six mille sacs d'avoine et cinq cents bœufs à l'armée. » Le texte original porte : « six mille sacs d'avoine, cinq cents bœufs et quatre mille vaches à l'armée. »

« Le général a été trois joirSc » Ajoilloz : << entiers, »

« Cela pourra la réjouir elle et mon ûls. » Supprimez « la, »

Après « prince d'Orange, » supprimez « et. »

Après « Luxembourg, » ajoutez : « trente rendus ont quitté aujourd'hui l'armée du 'prince d'Orange, et sont revenus dans Varmce. »

LETTRE XXIX, DE RACINE

24 juin 1692.

Racine, après avoir écrit dans cette lettre contre les jésuites, a dit : « Adieu, monsieur, ne me citez point, car je ne voudrais point... » Il s'est arrêté là. On sent bien qu'il avait peur des jésuites. Aucun des éditeurs n'a rétabli exactement cette phrase ; aucun n'a marqué cette interruption. Il est vrai que, dans la lettre originale, Racine a écrit ainsi, mais que sur les mois car je ne voudrais point, quelqu'un, soit lui, soit un éditeur, a tracé une petite rature; il est assez naturel que celui qui ne voulait pas qu'ils fussent imprimés les ait rayés lui-même. On doit les rétablir, puisqu'ils sont bien de l'écriture de Racine.

LETTRE XXXVI, DE BOILEAU

4 juin 1694.

XL « Approchez, troupes altières. »

La première variante porte :

« Avancez, troupes altières. »

Et plus loin, XIII :

« Accourez donc, il est temps. »

Et XVI :

« Sur ses remparts éperdus , » .Et XVII :

« Des antres chéris d'Horace. »

Il semble sur le manuscrit que ce sont là les véritables vers de Boileau. Ceux qui les ont remplacés sont d'une autre écriture.

Toutes ces rectifications sont peu importantes, mais elles sont nécessaires pour les éditeurs.

— in —

RACINE A BOILEAU

De Fontainebleau, 3 octobre 1692.

Votre ancien laquais, dont j'ai ou!)lié le nom, m'a fait grand plaisir ce matin en m'apprenant de vos nouvelles. A ce que je vois, vous êtes dans une fort jçrande solitude à Auteuil, et vous n'en partez point. Est-il possible que vous puissiez être si longtemps seul et ne point faire du tout de vers? Je m'attends qu'à mon retour je trouverai votre satire des femmes entièrement achevée. Pour moi, il s'en faut bien que je sois aussi solitaire que

vous. M. de Cavoie a voulu encore à toute force que je logeasse chez lui; et il ne m'a pas été possible d'obtenir de lui que je fisse tendre un lit dans votre maison, où je n'aurais pas été si magnifiquement que chez lui, mais j'y aurais été plus tranquillement et avec plus de liberté.

Cependant elle n'a été marquée pour personne, au grand déplaisir des gens qui s'en étaient emparés les autres années. Notre artii, M. Félix, y a mis son carrosse et ses chevaux, et les miens n'y ont pas même trouvé place. Mais tout cela s'est

passé avec r.i.oîi agrément et sous mon bon plaisir. J'ai rais mes chevaux à l'hôtel de Cavoie qui en est tout proche. M. de Cavoie a permis aussi à M. de Bonrepaux de faire sa cuisine chez vous. Votre concierge , voyant que les chambres demeuraient vides, en a meublé quelqu'une et l'a louée. On a mis sur la porte qu'elle était à vendre, et j'ai dit qu'on m'adressât ceux qui la viendraient voir. Mais on ne m'a encore envoyé personne. Je soupçonne que le concierge, se trouvant fort bien d'y louer des chambres, serait assez aise que la maison ne se vendit point. J'ai conseillé à M. Félix de l'acheter, et je vois bien que je ferai aller jusqu'à quatre mille francs. Je crois que vous ne feriez pas trop mal d'en tirer cet argent, et je crains que si le voyage se passe sans que le marché soit conclu, M. Félix, ni personne, n'y songe plus jusqu'à l'autre année. Mandez-moi là-dessus vos sentiments ; je ferai le reste.

On reçut hier de bonnes nouvelles d'Allemasjne. M. le maréchal de Lorges ayant fait assiéger par un détachement de son armée une petite ville nommée Pforzheim, entre Philisbourg et Dourlach, les Allemands ont voulu s'avancer pour la secourir. Il a eu avis qu'un corps de quarante escadrons avait pris les devants

et n'était qu'à une lieue et demie de lui, ayant devant eux un ruisseau assez difficile à passer. La ville a été prise dès le premier jour, et cinq cents hommes qui étaient dedans ont été faits prisonniers de guerre.

Le lendemain, M. de Lorges a marché avec toute son armée sur ces quarante escadrons que je vous ai dits, et a fait d'abord passer le ruisseau à seize de ses escadrons soutenus du reste de la cavalerie. Les ennemis voyant qu'on allait à eux avec cette vigueur, s'en sont fuis à vau de route, abandonnant leurs tentes et leur bagage qui a été pillé. On leur a pris deux pièces de canon et neuf étendards, quatre-vingt-dix officiers, et quatre autres leur général, qui est oncle de M. de Wurtemberg, administrateur de ce duché, un général-major de Bavière et plus de treize cents cavaliers. Ils en ont eu près de neuf cents tués sur la place, il ne nous en a coûté qu'un maréchal des logis, un cavalier et six dragons. M. de Lorges a abandonné au pillage la ville de Pforzheim, et une autre petite ville auprès de laquelle étaient campés les ennemis. C'a été, comme vous voyez, une déroule, et il n'y a pas eu, à proprement parler, aucun coup de tiré de leur part. Tout ce qui a été pris ou tué, c'a été en les poursuivant.

Le prince d'Orange est parti pour la Hollande, son armée s'est rapprochée de Gand, et apparemment se séparera bientôt. M. de Luxembourg me mande qu'il est en parfaite santé. Le roi se porte à merveille.

Racine.

Voici quelle a été la réponse de Boileau :

BOILEAU A RACINE

À Auteuil, 6 octobre 1692.

Vostre letre du 3 m'a causé un vif plaisir, et l'agréable nouvele de vostre santé a chassé tous les chagrins de ma solitude. Ma satire des femmes est loin d'estre achevée, j'y ay travaillé fort assidûment durant huict jours et je croi que lorsque j'aurai tout rassemblé, il y aura bien cent vers nouveaux d'ajoutés. Mais présentement je ne fais point de vers, et ma fougue poétique est passée presque aussi viste qu'elle est venue. J'amasseray ce qu'il y a de faict sur l'histoire de la lieutenante et je vous l'enverrai ces jours prochains avec un ou deux autres morceaux. C'est un ouvrage qui me coûte beaucoup de temps et de fatigue, et vous sçavez combien il est difficile de rentrer dans une idée une fois qu'on en est sorti.

Adieu, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous demande pardon de vous escrire si à la haste et de ne pas m'étendre sur l'action de M. de Lorges, qui est très-grande et très-belle. Mais je pense vous escrire par le prochain ordinaire, surtout pour vous remercier de toutes les peines que vous vous estes données pour nostre misérable maison. Je n'y vois plus clair et je suis forcé de terminer brusquement en vous embrassant de nouveau. Jusques à demain.

Despréaux.

On voit que Boileau répondit à la hâte à la leltre de Racine, car il ne lui donnoit pas à dire que Ja réppns qu'il lui demandait sur le projet de vendre sa maison. Mais dès le lendemain il répartit

l'pqWi. La lettre de Boileau, du 7 octpj^rp, est bien évidemment la continuatioi^ ç^e la réponse du 6.

Aussi voici comment el)ecopainence :

BOILEAU A RACINE

Auteuil, 7 octobre 1692.

Je vous écrivis hier (1) si à la hâte que je ne sais si vous aurez bien conçu etc.

L'action de M. de Lorges est très-grande et trèsbelle, et j'ai déjà reçu etc.

Je ne saurais assez vous remercier du soin que vous prene? de notre maison de Fontainebleau. Je n'ai point encore vu sur cela personne de notre famille, etc. (2)...

(1) Il y a dans les éditions « avant-hier. » C'est une erreur, car la date du 6 de la première est bien écrite de la main de Boileau.

(2; Je n'ai cité cette seconde lettre que pour prouver l'authenticité de la précédente, dont j'ai d'ailleurs l'original sous mes yem, et j'en ai conservé l'orthograpbe.

On a prétendu avoir retrouvé aussi deux autres lettres; l'une est de Boileau à Racine, dans laquelle on lit :

« En arrivant à Versailles, j'ai joui d'une merveilleuse bonne fortune. J'ai été appelé dans la chambre de madame de Maintenon pour voir jouer devant le roi, par les actrices de Saint-Cyr, votre pièce d'Athalie.

» Quoique les élèves n'eussent que leurs babils ordinaires, tout a été le mieux du monde et a produit un grand effet. Le roi a été :n oigne être lavi, charmé, enchanté, ainsi que madame de Maintenon.

» Pour moi, trouvez bon que je vous répèle que vous n'avez pas fait de meilleur ouvrage. »

L'autre est de Racine à Boileau ; il lui dit :

« J'ai été obligé de lire ici, le mieux que j'ai pu, quelques-uns des vers de votre satire à M. le Prince. On ne parle plus d'autre chose. M. le prince de Conti et M. le Prince ne font que redire les deux vers :

La mule et les chevaux au marché s'envolèrent; Deux grands laquais à jeun sur le soir s'en allèrent.

» Je vous conseille de m 'envoyer tout cet endroit et quelques autres morceaux détachés, si vous le pouvez. »

Toutefois, il faut toujours examiner l'authenti" cité de ces sortes de lettres posthumes, et pour la

constater, la première recherche à faire est celle de la date de chaque lettre.

La première doit être du mois de janvier 1691, puisque c'est alors qu'a eu lieu, dit-on, la première représentation à'Alhaïe dans la chambre de madame de Maintenon.

Mais on doit être étonné que Racine n'y fût pas présent. C'est un fait que cette lettre établit et qui est peu croyable.

La seconde lettre présente encore plus de motifs d'incertitudes. Je ne vois dans les œuvres de Boileau aucune satire dédiée à M. le Prince, les deux vers cités sont dans la satire dixième, sur les femmes, et je ne devine aucune raison pour que les princes les aient admirés et répétés sans cesse.

EitAMEN eRÀMtaAtîCAL

DISCOURS AU ROI

Vers 1. Jeune et vaillant héros dont la haute sagesse N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse.

Plusieurs ont trouvé du pléonasme dans vaillant et héros. Quelques-uns en ont trouvé dans jeune et vieillesse, attendu qu'il est inutile de dire que la sagesse d'un jeune homme n'est point le fruit de la vieillesse (1).

Vainement suspendu

Vainement a paru vague et indéterminé.

13. Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie. Quelques-uns ont dit qu'on ne s'aveugle pas

(1) Il est assez singulier que la première critique des œuvres d'un satirique qui s'est moqué de tout le monde se trouve par hasard être une moquerie.

d'une manie, parce qu'on ne contribue pas soimême à la sienne, et peut-être ne dit-on pas de la manie qu'elle aveugle.

En vain d'un lâche orgueil leur esprit revêtu

On a trouvé que ce vers ne présente point d'image claire et distincte.

to4. Je ne saurais flatter.

Plusieurs ont dit que flatter n'est pas le terme propre, et que l'auteur, après avoir lancé des traits de satire très-forts contre des vices, tels que Thypocrisie, voulait dire qu'il ne peut s'empêcher de dire des vérités ; ce que le mot flatter ne rend pas.

Domptant l'un et l'autre Neptune

Trois ont douté qu'ont pût donner le nom de Neptune à plusieurs mers séparément considérées, quoiqu'il se puisse dire de la mer en généal.

i'2S. Où le soleil le fomû eu m- levant.

En parlant de l'or, plusieurs ont dit que l'or ne vient point du Levant, et qu'on peut encore moins dire que le soleil le forme a son lever. Ce serait plutôt, dans le cours de sa journée, par sa chaleur.

Ei le itfôt à Hétî ftiitê

La plupart ont prétendu qu'il faudrait : à ne rien faire (1).

(1) Mais on sait que Boileau, sur cette expression, a consulté l'Académie. Elle a délibéré et a décidé à l'unanimité qu'en supprimant la négative, rien faire devient une occupation. C'est ingénieux, et je crois que c'est vrai. Mais il faut remarquer que Boileau alors conserva rien faire, parce que c'était là précisément sa pensée, l'occupation d'être à rien faire.

— iè7 -

Prêt à quiUer la t^le

De même, diahh el table ne riment pas assez bien.

113. Ei pour natter notre hùie, observant s<m visage, CoDiposer sur ses yeux, son geste et son langage.

Il y a ici quatre adjectifs pronoms, dont deux se

rapportent à ikôle et deux au convive; ce qui fait une équivoque grammaticale, quoique le sens soit Irès-clair.

SATIRE VIII

39. Ce qu'un jour il abhorre , en l'autre il Ij^ souhaite. Ou:

Il abhorre en un jour ce qu'en l'autre il spuhaite (2).

(1) Cette note établit une nouvelle variante de Boileau. Elle s'applique au 38* vers de la satire, et prouve que Boileau l'avait composé ainsi :

Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville, M4 main, sans perdre temps, écrira Raumî^ville. Il l'a changé depuis en disant :

Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raumaville.

Ce qui ne change pas la pensée principale; et non-seulement je profite de cette occasion pour la blâmer, parce qu'un poète satirique ne doit pas injurier, mais aussi pour faire remarquer, à l'honneur de notre siècle, que nous vivons au milieu d'une meilleure civilisation et sous une Ugislation plus perfectionnée, puisqu'H ne serait pas possible aujourd'hui d'indiquer un homme comme un fripon fameux sans en répondre aux tribunaux.

(2) Brossette a proposé :

Çç qu'un jour il abhorre, un autre il le souhaite. Et M. Amar a dit avec raison : " On ne sent ni l'utilité ni le mé-

Sans avoir la raison, il marche sur sa route

Cet adjectif pronominal ne s'emploie qu'avec les personnes.

rite de cette correction. « Mais celle de l'Académie fait pis : elle est inexacte dans la pensée. Il abhorre en un jour amène une question de temps; la phrase ne peut continuer logiquement qu'en disant : « Il abhorre en un jour ce qu'il avait souhaité la veille. » La pensée de Boileau est autre et vaut mieux.

(1) Les commentateurs ont vivement attaqué et bravement défendu cette épithète, et l'Académie est restée victorieuse; car aucun d'eux n'a pu trouver aucun sens propre à ce mot.

(2) Cette critique est nette et forte , et elle est parfaitement . juste.

S55. Tout le cboque et l'oblige*

On n'a pas trouvé assez d'opposition entre ces deux verbes (1).

Sont de ce fol espoir honteusement déçus

On est déçu dans sori espoir ou par son espoir,

(1) Et quatre fois le mol raison pn \$ix vprs!

(2) On a, comme on le sait, vivement discuté ce vers grammaticalement. Voici quelle a éié la décision de PAcadëmi*.

(3) On a obéi à L'Académie, et c'est reraaniuable; car la critique a paru si juste, que toutes les éditions portent aujourd'hui sentiez vous.

— 194 —I et non de son espoir. Plusieurs ont trouvé ici de rinexactitude.

Sous Adam même et loin avant Noé

Loin ne peut pas se dire de la distance du temps comme de celle des lieux. Il faudrait : longtemps avant Noé.

58. Je vois bien , tout de bon, qu'il faut que je m'explique.

Tout de bon est mal placé, puisqu'il paraît s'appliquer à je vois, au lieu que l'auteur veut dire (pi'il faut qu'il s'explique tout de bon. D'ailleurs, l'expression est prosaïque.

6V. Je sais que c'est un texte où chacun fait sa glose.

Où pour sur lequel ne s'emploierait pas en prose.

Et qui chez lui, sortant, a tout laissé tranquille

La plupart ont dit qu'il faudrait qui, sortant de chez lui, ou même qui, en sortant, a tout laissé tranquille chez lui.

643. Fort bien ; le trait est bon. Dans les femmes , dis-tu , Enfin vous n'approuvez

Quoiqu'on soit averti de distinguer l'auteur qui tutoie d avec l'interlocuteur Alcipequi parle toujours au pluriel à l'auteur, il n'y a point d'endroit où cela fasse plus qu'ici d'embarras et d'équivoque dans le dialogue.

Vous n'approuvez ni vice ni vertu

La plupart ont trouvé qu'il y avait ici un sens non-seulement louche, mais qui ne peut même, avec les expressions de l'auteur, fournir un sens clair à quelque interprète que ce soit. L'auteur voudrait faire répondre par Alcipe que l'auteur, qui a blâmé les vices, ne veut pas même approuver

ce qui est vertu ou regarde coiûiue tel ; mais il ne le dit pas.

64Ô. Voilà le sexe peint d'une wble manière !

Plusieurs ont cru que noble n'était pas ici le terme convenable.

A s'en voir revêtu chacun met son bonheur

On ne dit point revêtir rhoiinêii^.

13. Lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne, J'examine au grand jour.*.

Plusieurs ont trouvé que Taltusion à l'action de Diogène n'est pas assez exacte ni assez bien rendue.

19. Où chacun en public, l'un par l'autre abusé. Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé.

Plusieurs, en convenant de la clarté du sens, ne trouvent pas assez de précision dans la phrase, parce que ce n'est pas celui qui est abusé qui joue un rôle forcé ; d'ailleurs, chacun, étant distributif, ne peut se joindre avec l'un par l'autre, au lieu qu'on dirait tous^ V un par Vautre abusés fiouQui, etc.

Un mortel, ici-bas

Ici-bas a paru une cheville.

Ce vers et les deux précédents sont faibles.

37. En vain ce misanthrope, aux yeux tristes et sombres, Veut par un air riant en éclaircir les ombres.

Le relatif en est équivoque ; car il peut se rapporter aux yeux ou à misanthrope, attendu qu'aux yeux tristes et sombres peuvent se prendre pour un adjectif, qui ne doit faire qu'un avec misanthrope.

La plupart ont trouvé l'image et l'expression très-claires.

Le ris sur son visage est en mauvaise humeur

Quelques-uns ont trouvé ce vers un peu précieux.

40. L'agrément fuit ses traits, ses caresses font peur; Ses mots les plus flatteurs paraissent des rudesses, Et la vanité brille en toutes ses bassesses.

Ces trois vers sont l'explication du vers précédent, et sont plus faibles; le troisième n'offre aucune idée juste. Il n'y a point de bassesse dans Je misanthrope. La vanité pouvait entrer dans la misanthropie, mais elle ne fait pas faire de bassesses.

Sur leurs faibles honteux sait les autoriser

La plupart ont condamné autoriser sur.

Depuis le vers 114 jusqu'au vers 140, on ne trouve rien de précis dans les idées ni dans les expressions, et la plupart des vers sont faibles et lâches.

On s'est lassé de faire des remarques sur cette satire qui est un trop faible ouvrage (1).

(1) Telle a été la décision de l'Académie sur la onzième satire de Boileau. On peut dire qu'elle est sévère, et l'Académie n'a fait aucune remarque sur la douzième.

Entre les grands héros, ce sont les plus vulgaires

Il faut encore observer que héros signifiant toujours un grand homme de guerre, on ne peut pas

(1) L'Académie a sûds doute prétendu plaecer secref comme adjectif, et refaire ainsi le vers :

De quelque orgueil secret que s'aveugle un auteur.

(2) L'Acadéroie n'a pas décidé; raaiç 9g f^ ffu lui obéir lorsque, dan-* Tôdilion do 1747. on a porK* quelques.

dire que les héros soient les plus vulgaires parmi les conquérants. Il y a ici peu de précision dans le sens et dans les expressions.

De ce nid à l'inslant

Le d final de nid ne se faisant pas sentir, il y a ici un hiatus.

(1) Ici encore l'Académie a changé l'orthographe, que Chapelain persistait à conserver.

KPITRE W".

71. Son front cicatrice rend son air furieux (i). Malgré les raisons dont l'auteur se sert pour

(1) Boileau a toujours écrit cicatrice. \\ a fait imprimer ainsi ce vers dans toutes les éditions faites de son vivant. Les commentateurs ont fait changer cette orthographe dès la première édition faite après la mort de Boileau, en 1713. Mais on lui en avait fait la critique à lui-même au sein de l'Académie. La discussion s'y était établie. 11 y avait soutenu ses motifs, et j'avoue que je trouve qu'ils sont parfaitement fondés. Il disait que cicatrisé signifie évidemment ce qui se cicatrise, appartenant au verbe cicatriser et en dérivant ; mais que cicatrice indique ce qui porte des cicatrices, appartenant ainsi au substantif cicatrice et en dérivant.

Aussi est-ce parce que telle était l'opinion de Boileau et parce qu'il l'avait soutenue pendant toute sa vie avec ténacité dans les discussions et conversations avec ses collègues ainsi que dans toutes les impressions de cette satire, que lorsque l'Académie a voulu faire l'examen de ses œuvres, elle a eu soin de rappeler que c'est après avoir connu quelle était l'opinion de l'auteur, et malgré les raisons dont il se servait pour la soutenir, que l'Académie a cru devoir rendre un arrêt.

Mais sur (juoi a-t-elle fondé sa décision? sur ce que le mot cicatrice n'est pas autorisé. Elle entend sans doute, parce qu'il n'est pas autorisé par l'usage. On peut lui répondre d'abord que c'est à elle à faire naître l'usage, et qu'elle est trop modeste quand elle doute de son influence. Mais on peut ajouter qu'en conservant dans l'œuvre d'un grand poète un mot tel qu'il i voulu l'écrire pour exprimer exactement sa pensée, on respecte avec justice son droit d'écrivain, et on le doit; mais, de plus, il est à remarquer ici qu'en changeant l'orthographe de Boileau, on affaiblit grandement sa pensée.

S'il avait voulu peindre d'une manière douce et louchante un guerrier blessé dont la plaie commence à se fermer, il aurait pu dire :

Son front cicatrisé m'inspirait la pitié. Mais lorsqu'il veut peindre le Rhin qui prend d'un vieux guerrier la figure poudreuse, ce n'est plus la pitié qu'il veut inspirer, c'est la terreur; ce n'est plus une légère blessure à moitié guérie qu'il rappelle, ce sont les vieilles, larges, profondes et nombreuses traces des luttes des batailles qu'il veut retracer à la vue, et il dit alors, de ce vieux guerrier :

Son front cicatrice rend «on air furieux.

Je crois donc que nous pouvons encore cette fois admirer l'œuvre de Boileau. et prier la langue française de fléchir sous son génie.

mettre cicatrice, il fe^idr^it cicatrisé, le premier n'étant pas autorisé,

éPITBJE v

?9. Si le soleil est fixe ou tourne sur son j^xe,

Si Saturne à nos yeux peut fjiire un parallaxe.

Tout le monde sait que ces deux vers ne sont pas d'un auteur qui connût l'astronomie, D'ailleurs, parallaxe est du genre féminin.

ÉPITRE VI

29. Quelquefois, aux appas d'un hameçon perfide. Il faut : à Vapa\$[2],

(1) Il est vrai qu'on disait autrefois caterrheux, et qu'on écrit et prononce aujourd'hui catarrhe et catarrheuaç; mais, p^r une autre irrégularité, on écrit encore cathartique, comme purgatif contre les catarrhes. Pourquoi le déplacement de Vh dans ce mpt?

(2) Telle est la note écrite sur le registre de l'Académie, Il est probable que c'est le secrétaire qui a mal écrit, L'Académie a décidé qu'il fallait le singulier; mais, dans le dictionnaire même (je l'Académie, le singulier est iappât et non pas Vapas.

Qujant à sa décision, elle est parfaitement juste. Il faut le singulier à l'appât, puisque l'hameçon est au singulier. Il faudrait aux appâts, s'il y avait des hameçons perfides.

165. Chercher quels sont les biens véritables H Taiiii. Il faudrait : ou faux [\],

Vains et faibles enfants dans ma vieillesse nés

Plusieurs ont trouvé l'inversion forcée et le vers un peu dur.

(1) L'erreur était bien évidente; cependant le vers n'a été recii-tié .|u'en 4747.

L'Académie n'a fait aucun examen des épttres VII et VIII.

(2) Je crois que mauvais est une épithète parfaitement juste et bien placée ici, puisqu'il y a beaucoup de bons flatteurs dans le monde, et qu'on a très-souvent l'occasion de l'être honnêtement et utilement. Je n'en cite qu'un exemple : Racine et Boileau ont été les très-vertaeux flatteurs de Louis XIV.

(3) Il n'y a pas de doute à avoir. Soi eût été mieux que lui dans cette phrase.

1 1 . D'un sel réjouissant.

Cette épithète ne répond point à \$el comnte fiquant, qui serait pris pour sel au figuré.

Des mots si mal s' entr' accordants

Quelques-uns ont douté que ce mot fût français (2).

(1) Il peut y en avoir des exemples; mais, quelque nombreux qu'ils puissent être, ils ne sont pas moins mauvais. C'est dénaturer la langue, que d'ôter ainsi à l'adverbe son caractère propre.

(2) Ne peut-on pas répondre à l'Académie : Fâchez-le français, s'il ne l'est pas encore? Car ce mot exprime bien ce qu'il veut dire, et il sera utilement placé dans le langage.

La grâce en nous prête d'entrer

L'exactitude voudrait : près d'entrer ou prête à entrer.

35. A le chercher, la peur nous dispose et nous aide; mais il ne vient jamais que l'amour ne succède.

L'Académie a trouvé cette pièce très-faible et, par respect pour la matière, n'a pas voulu en faire une critique détaillée (1).

(1) Telle a été la déclaration de l'Académie ingrate sur son registre.

Aussitôt on se noie

La figure n'est pas juste; on tombe sur un chemin glissant, mais on ne s'y noie pas.

49. Un auteur, quelquefois trop plein de son objet, jamais sans l'épuiser, n'abandonne un sujet.

Quelquefois et jamais ne vont pas bien ensemble (1).

69. Voulez-vous du public mériter les amours? Quelques-uns ont dit que les amours ne signi-

(1) U me semble que cet examen de l'Académie produit l'effet de faire remarquer des fautes qui étonnent, et qu'en généra! les critiques qu'elle fait sont incontestables.

lient pas les suH'rages, et que les amours ne sont même pas synonymes d'amour au singulier. 72. En vain brille à nos yeux.

Plusieurs ont dit que brillerait vaudrait mieux, dans le sens de l'auteur.

Où tout Paris en foule apporte ses suffrages

Plusieurs ont douté si cet où, qui se rapporte à ouvrages, est ici le mot propre (3),

(1) Je crois qu'pn aurait pu blâmer également ses vers rampent,

(2) J'avoue que je ne suis pas aussi sévère ici. Ces deux vers me paraissent contenir une pensée vraie, un sage conseil, exprimés avec esprit et en bons termes.

(3) Les examens du m* et du iv« chant sont de d'Alembert, ainsi que celui du Lutrín. 11 les a écrits lui-même, mais comme ses prédécesseurs, currente calamo.

Uô. Gardez dont' de donner...

On dirait aujourd'hui gardex-vous de donner. Même remarque sur le vers 107 du chant u*.

CHANT IV

43. Vous donne en ces réduits, prompts à crier : Merveille!
Quelques-uns ont blâmé ce vers comme peu naturel (1).

(I) Cependant Corneille l'a employé, comme Boileau, bien
simplement et naturellement. Il dit :

y il peu de voii pour moi, mais je les; ai san» l)nt,'iic ; Kt mon
ambition, pour faire plus de bruit. iSc les va point quêter do ré-
duit en réduit.

Que pour lui l'épigramme aiguise tous ses traits

La plupart ont trouvé ce vers louche et sans précision.

205 Au bruit de ses exploits.

Au bruit a paru impropre, pour dire en célébrant, en chantant
des exploits.

?os. Soi-même se noyant pour sortir du naufrage.

Plusieurs ont trouvé faible Fiinage de sortir du naufrage; et
quelques-uns ont trouvé de plus dans ce vers un jeu de mots trop
petit.

Un des noms reste encore

On croit qu'il aurait été nécessaire d'ajouter à tirer, pour une clarté parfaite.

(1) Cet examen du poème du Lutrin a été fait, il est vrai, par l'Académie. Il a été délibéré dans ses assemblées; mais elles étaient peu nombreuses. D'Alembert a rédigé les décisions. On voit combien il les a brièvement énoncées; il n'en a pas même exposé les motifs, et il n'en a jamais détaillé les discussions. Cependant on voit aussi que ces remarques apportent souvent des lumières sur les difficultés de la langue et de la poésie françaises.

Qus^ suivi rbyn^BDée

Il faut suivis, et trois éditions portent suivi.

30. Je n'ai poiiU exigé pi sermenU ni promesses. Point est de trop.

3 9 . Les solides bienfaits .

Les solides bienfaits a paru impropre.

U6. De ce séjour cbéri vient encor me chasser.

Plusieurs ont trouvé le sens de ce vers louche. On ne sait si ce séjour se rapporte à Cîteaux ou à la sainte chapelhy et le raot vient augmente l'équivoque.

CHAUTIU^

Elle voit le barbier qui

Tim"t et chacun célébrer.

(1 > Il eût été bien facile à m£Ure leur aspect au lieu de leur objet.

On a blâmé le concours de ces deux régimes, qui tient et célébrer, réunis dans la même phrase et sous le même verbe voit. Quelques-uns cependant ont (rouvé de la grâce dans cette licence. 53. Et bientôt, au brasier.

Bientôt , au a paru un peu dur et l'inversion mauvaise. Au brasier ne se rapporte pas naturellement à allumée.

Tout le chapitre éveillé devant lui

Devant lui pour avant lui ne se dit plus (2).

(1) Je ne sais pourquoi d'Alembert a mis Gillot. Toutes les éditions portent Girot, et c'était lui-même un faux nom donné par Boileau à un nommé Brunot.

(2) Vaugelas avait dit du temps de Corneille sur ces deux mots : « Tous deux sont bons, mais avant lui est plus de la cour. »

BOILEAU

J'ai parcouru la correspondance de Racine avec Boileau; j'ai recherché et indiqué les corrections nécessaires. Ensuite, j'ai publié une lettre inédite de Boileau. Enfin, j'ai fait connaître l'examen grammatical de l'Académie française sur ses œuvres. Il me semble convenable d'insérer aussi dans ce recueil une épître de ce poète, puisqu'elle n'est dans aucune édition.

Cette épître a été adressée par lui au marquis de Termes, avec qui il était lié intimement de société et d'amitié. Lorsque Boileau voulait citer les hommes les plus délicats qui savaient le mieux juger l'élégance et le bon goût, il nommait d'Aguesseau à la ville et le marquis de Termes à la cour (1).

(1) Les commentateurs des œuvres de Boileau disent que le marquis de Termes émit Roger de Pardaillan de Gondrin ; c'est une er-

Cette épître n'a paru qu'après la mort de Boileau, mais elle a été imprimée sous son nom. Elle n'a été démentie par personne, et cependant elle n'a jamais été comprise dans ses œuvres. Je crois pourtant qu'on reconnaîtra qu'il n'y a que lui qui pouvait donner les détails de sa vie, ainsi qu'ils sont racontés dans cette épître, et personne que lui qui pouvait exprimer si dignement sa reconnaissance des bienfaits du roi.

reur; Roger- Hector de Pardaillan de Gondrin fut marquis d'Antin, il fut chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans.

C'est son frère, César-Auguste de Pardaillan, qui fut marquis de Termes; il fut premier gentilhomme de Gaston de France, duc

d'Orléans.

Ce fut le fils de Roger-Hector, nommé Louis-Henri de Par-
daillan, qui fut marquis de Montespan et qui épousa Françoise-
Athénaïse de Rochechouart.

Le marquis de Termes était donc l'oncle du mari de la mar-
quise de Montespan, à qui Racine et Boileau ont adressé tant
d'hommages.

A M. LE MARQUIS DE TERMES

Tant qu'ici de concert Bacchus avec Pomone Fourniront aux plai-
sirs que la campagne donne, Épris d'un doux repos qu'on ignore
à la cour, Marquis, n'espère pas que je sois de retour, Que lorsque
les frimats, enfants de la froidure, Reviendront en novembre en-
gourdir la nature.

Loin de mes envieux et du bruit de Paris,

Dans ma maison d'Auleuil, je dors, je bois, je ris;

Tantôt j'écris en vers, tantôt j'écris en prose.

Là, sans ambition, contemplant toute chose,

Sans dettes, sans procès, sans femme, sans enfants.

Rien ne saurait troubler les plaisirs que j'y prends.

Que Damis, dans son parc enrichi de statues, Regarde avec
mépris mes poires, mes laitues ; Que tout bouffi d'orgueil de son
nouvel emploi, Ce rusé courtisan sans honneur et sans foi, S'en-

graisant à l'abri du nom sacré du prince , Fasse pleuvoir chez lui
tout l'or d'une province; Que le marbre et l'azur brillent dans son
palais; Qu'il se voie obéi d'un monde de valets; Ou'avec luxe en
tous temps sa table soit servie : Son prétendu bonheur ne me fait
point d'envie.

Le calme aux yeux riants qui règne en ma maison,

Montre assez que mon cœur, soumis à la raison,

Aime à se contenir dans de justes limites,

Et ne va point former de désirs illicites.

Far là des soins cuisants les traits sont émoussés,

Et leurs noirs escadrons loin de moi repoussés.

Ainsi, ni les remords, ni les fâcheuses craintes, Ne me font
point sentir leurs cruelles atteintes ; Ni du luxe effronté les sédui-
sants appas, Ni l'âpre soif de l'or ne me tourmentent pas.

On ne voit point non plus la hideuse lésine, De son étique
souffle infecter ma cuisine (Ij. Et m'inspirant toujours d'être plus
ménager, Avec ses doigts crochus m'arracher le manger.

Car, marquis, ne crois pas que je reste au village. Pour pouvoir
sans témoin me priver davantage : Je veux avec honneur me ser-
vir de mon bien. Et pour me contenter je n'épargnerai rien.

Ce n'est pas toutefois que d'une ardeur gourmande Je veuille
dépeupler notre forêt normande. D'ortolans délicats me gorger
les hivers. Ou donner cent écus d'un litron de pois verts. Chacun
sur son avoir doit régler sa dépense : C'est là surtout, c'est là
qu'éclate la prudence,

(1) Bolleau a souvent employé dans ses vers, sans répugnance, le mot cuisine, comme s'il était parfaitement noble.

Satire i : Chercher son pain de cuisine en cuisine.

Satire m : A-t-on par quelque édit réformé la cuisine?

Et satire x ; On condamna la cave, on ferma la cuisine.

lu ir vois de j^raiiitis biens, fais grand'clière ci grand iVji

Mais toi qui n'en as pas, conlcncle-toi de pea.

Sois simple en tes habits et sois frugal à tablé ;

Cette juste mesure est d'autant plus louable.

Qu'il est en toute chose un doux tempérament,

Que le plus ou le moins détrait également.

Pour moi, grâce à Louis, dont les maius bienfaisantes Tous les ans sans manquer viennent grossir mes rentes, Je brave la misère et la craindrais en vain ; Je dépense aujourd'hui ce qui revient demain. Employant s:igement ce que le ciel m'envoie, J'en recueille les fruits d'une innocente joie; Et sachant me livrer à des plaisirs permis. Ma table quelquefois régale mes amis.

C'est ce que ne fait point, dans sa manie étrange, Le baron pâle et sec qui se plaint ce qu'il mange (1). Faute du nécessaire on le verrait mourir. Si sa fille, pour vivre et pour le secourir. Ne faisait prudemment de fréquentes saignées A cet or que sans risque elle diuie à poignées. L'amas en est si grand, qu'aux vols qu'elle commet, Cet or ne semble point recevoir du déchet.

L'aveugle cependant, parmi ses biens immenses, Dan? la peur de man(iuer, souffre d'affreuses transes. Puisque Cérès remplit chaque été ses greniers, Qu'un payeur deux fois l'an lui porte ses deniers,

(1; L'Académie a adopté cello expression. On lit dans son dictionnaire : « On dit qu'un homme se plaint le boire et le manger, lorsqu'il se passe par avariée des choses les plus nécessaires. »

Qu'a-t-il à redouter d'une rente assurée ?

Ne peut-il étancher sa soif démesurée?

Cet argent pour lequel il craint tant aujourd'hui,

Durât-il encor moins, durera plus que lui.

« Mais quoi I dira d'abord quelque autre vieux avare, » Sauvons-nous les malheurs que le ciel nous prépare? » Sur ses gardes toujours l'homme doit se tenir, » Et prévoir prudemment un fâcheux avenir. » Nous fuyons les procès ; si l'on nous en suscite, » Et si, malgré nos soins, la goutte nous alite, » Si le feu par malheur se prend à nos maisons, » S'il nous faut essuyer de mauvaises saisons : » Dans ces pressants besoins, que devenir? que faire?

» Aller chez l'usurier exposer sa misère,

» Souffrir tous les travers d'un naturel quinteux,

» Et s'appauvrir enfin par des emprunts honteux?

» Moi ! que j'allasse ainsi dissiper mes richesses!

» Laissons faire aux Montmaur de pareilles bassesses (1).

(1) Laissons faire aux Montmaur de pareilles bassesses. Boileau a cité Montmaur dans sa première satire :

Pierre de Montmaur était d'une famille noble de la Marche en Limousin ; il se fit jésuite et fut envoyé à Rome, où il professa pendant trois ans la classe de grammaire au collège des Jésuites. Mais sa conduite ne fut pas régulière, lis le chassèrent de leur ordre. Il erra alors dans le midi de la France, comme marchand d'orviétan et de drogues. Il fit à ce commerce une fortune assez considérable en argent comptant, et revint alors à Paris, où il la dépensa bientôt. Quand il n'eut plus rien, il fit des ver» ponr le cardinal de Richelieu et reçut de lui de nombreuses aumônes. Mais il n'épargna rien. Il avait pris goût à la misère, et vécut toujours pauvre et mendiant. Il est donc très-naturel que Boileau, dans sa dernière satire, ait une seconde fois rappelé Montmaur comme modèle de la plus honteuse dissipation des richesses. Montmaur était né en 1574 et mourut en 1648.

— '2-29 — » El que diraient de moi mes pâles héritiers, » En voyant engloutir maisons, champs, ûefs entiers? » Ma mort ne leur laissant qu'un bien triste et modique, » Bien loin de m'élever un tombeau magnifique, » Où l'airain pût transmettre à la postérité, » En termes fastueux, mon immortalité, » A peine ils marqueraient mon tombeau vers la porte, » Et m'y feraient porter sans convoi l

» — Mais qu'iinjrte, » Qu'on vous ensevelisse ou plus près ou plus loin ? ') Vous qui n'avez de vous maintenant aucun soin, » Vous craignez, quand la mort aura su vous surprendre, >> Qu'on ne respecte pas votre inutile cendre ! » Songez plutôt, bon-homme, à jouir de vos biens.

- » — Non, non, dit-il, l'ardeur d'enrichir tous les miens
- » Est le noble aiguillon qui plus que tout me presse.
- » Courage, mes enfants; accumulons sans cesse.
- » Car quel secret plaisir ne ressentons -nous pas
- » De voir de jour en jour croître un tas de ducats,
- « Puisque c'est à ce poids, dans le siècle où nous sommes,
- » Qu'à la cour, à la ville, on pèse tous les hommes?
- » Il est vrai que l'on voit des esprits opposés,
- » Qui, par un faux honneur soitement abusés,
- ») Donnent tout noblement à qui veut bien les suivre,
- » Comme s'ils n'avaient plus que quelques jours à vivre.
- » Mais qu'y faire? ici-bas chacun suit son penchant :
- « Le mien est d'épargner. Est-ce un crime si grand ?
- » Quand, après bien des jours de sueur et de peine,
-) On se voit de lous une cassette pleine,
- »> Sachant ce que ce bien a coûté d'amasser,
-) li faudrait être sot pour l'aller dépenser;

» Car pour peu qu'on l'entame, adieu toute la somme : »
L'argent s'en va bientôt, sans savoir quand ni comme, » Ainsi
quand d'un tonneau le flanc est entr'ouvert, » Le vin qu'on y gar-
dait, coule, fuit et se perd.

» — Mais si vous n'y touchez, avare insatiable,
» Qu'a pour vous ce trésor d'utile et d'agréable?
') Apprenez que l'argent est fait pour en jouir,
» Et non point pour aller en tremblant l'enfouir ;
» Qu'il nous sert à parer les traits de la misère;
» Qu'on doit en acheter au moins le nécessaire. »

Mais un avare est sourd; on a beau le prêcher. Le mépris du public ne le saurait toucher. « On me siffle, dit-il. Bon. (Comptant mes pistoles, » Je m'applaudis chez moi de ces contes frivoles . »

Quoi donc? l'homme peut-il, de soi-même ennemi. Pour quelque peu de bien ne vivre qu'à demi. Souffrir le froid, le chaud, altérer sa nature, Par d'éternels soupçons se donnant la torture, Redouter à la fois le vol, l'embrasement? Si le bien avec soi traîne tant de tourment, J'aime mieux à jamais me voir pauvre à Bicêtre.

Pour vous, mes héritiers, qui que vous puissiez être,
Neveux, cousins, parents, je vous l'annonce au moins,
Je ne suis pas d'humeur à prendre tant de soins.
Car, enfin, je suis vieux : bientôt, d'un coup funeste,
La Parque va couper la trame qui me reste.
Ainsi, prêt à subir cette commune loi.
Loin de vivre pour vous, je veux songer à moi,

Me faire des trésors dont Pluton se contente,

Et qui puissent fléchir Eaque et Rhadamante.

Il me ferait beau voir, sans meubles, sans habits, Me nourrir tristement d'oignons et de pain bis ; Poussant encor plus loin ma sottie complaisance, Vous rendre jour par jour compte de ma dépense ; Afin qu'après ma mort, au gré de mes désirs, Vous puissiez vous plonger dans de honteux désirs.

En vous laissant nos biens, nous sommes responsables Des maux dont leur excès peut vous rendre coupables. Souvent le trop de bien nous est pernicieux ; L'abondance a rendu les hommes vicieux ; La mollesse sa sœur nuit et jour les amorce ; La médiocrité nous rend sages par force.

Tant qu'*Arbas ne se vit qu'un simple revenu,

Ce fut un magistrat vigilant, retenu ;

Ami de l'équité, juge intègre du vice,

Le bandeau sur les yeux, il rendit la justice.

Mais depuis qu'héritier d'un fermier général, Il nage dans des biens (1) amassés bien ou mal. Abandonnant le soin de ses propres affaires, Il s'est initié dans de nouveaux mystères ; Il joue avec fureur, il boit avec excès ; L'innocent accusé chez lui n'a plus d'accès ; L'intérêt ou l'amour dans la moindre sentence, Par des poids altérés font pencher la balance.

Or donc, contentez-vous du peu de bien que j'ai ; Le voici, tel qu'il est, je vous le laisserai.

(1) Boileau a déjà dit éeûs la quatriéBie satire : Vous nagez dans los biens.

Entraîné par mon astre au bord de l'Hippocrène, Et forcé dès quinze ans d'y boire à tasse pleine, Je préférâi l'étude au désir d'amasser.

Ayant ainsi vécu, que puis-je vous laisser?

Les zélés courtisans des filles de mémoire

Ne songent qu'à goûter les plaisirs de la gloire,

Et par un vers nombreux, non encore chanté,

Qu'à se faire une route à l'immortalité.

Leurs esprits élevés au-dessus de la terre

Ne vont point s'abaisser aux faux biens qu'elle enserre ;

Toujours aiguillonnés du désir de l'honneur,

Sur l'espoir d'un beau nom ils fondent leur bonheur ;

Un peu de laurier vert dont Phœbus les couronne

Est tout ce qu'au Parnasse on promet et l'on donne.

Si, loin d'être attiré par les chastes douceurs Que répand à longs traits la troupe des neuf sœurs, Un poète, animé d'un gain lâche et sordide, N'avait dans ses chansons que l'intérêt pour guide, Bientôt, au bruit aigu de ses sons discordants, Pégase effarouché prendrait le mors aux dents, Les Muses en courroux le repoussant loin d'elles, Lui défendraient le bord de leurs eaux immortelles, Et peut-être à jamais lui glaceraient la voix.

De plus nobles pensers font rêver dans les bois. Oui, pour pouvoir produire un immortel ouvrage. Il faut, dans ses désirs, qu'un poète soit sage ; La sagesse est la source et l'âme des beaux vers ; On l'hume (1) avec l'air pur de ces bois toujours verts.

(1) On l'hume... Boileau n'a donc pas regardé Vh comme aspiré dans ce mot, car il pouvait dire :

On la hume en l'air pur de ces bois toujours verts.

non lent de peu, c'est là qu'on apprend à bien vivre,

Qu'on fuit ce qu'on doit fuir, qu'on suit ce qu'on doit suivre,

Et, sans se tourmenter sur l'aveugle avenir,

Là qu'on attend le bien qu'on voit de loin venir.

Mais il faut l'avouer, tous les hommes, esclaves,

Ne sont pas plutôt nés qu'ils forgent leurs entraves.

En vain nous nous vantons dans nos rogues écrits,

A l'abri du savoir, d'affranchir les esprits.

Cet amour pour les vers qui nous lie à l'étude.

Pour un joug glorieux (1), n'est pas un joug moins rude.

C'est une passion qui, naissant au berceau, à S'accroît de jour en jour et suit jusqu'au tombeau. Pour nous en délivrer, il n'est point de remède; L'importun Apollon jour et nuit nous obsède. Sans égard pour le temps, sans respect pour le lieu. Il nous faut obéir aux fureurs de ce dieu.

Triste condition que celle d'un poète I

11 est esclave né de sa verve indiscreète.

En vain pendant au croc et lyre et violon,

J'avais promis enfin de quitter Apollon,

De ne plus écouter ses sœurs enchanteresses.

Parjure à mes lecteurs, j'ai faussé mes promesses;

Car sitôt que ce dieu est venu me tenter,

A ses premiers efforts je n'ai pu résister.

C'est là l'effet fatal d'un ascendant biz me.

En cela, le poète est semblable à l'avare :

En vain l'un nous promet d'abandonner Phœbus,

Et l'autre jure en vain qu'il n'amassera plus.

(1) Pour un joug glorieux, n'est pas un joug moins rude.

Voilà le pour employé par Boileau comme Racine l'employait aussi; cependant Vaugelas le réprouvait, et on ne l'a pas repris.

Rien ne semble plus à propos que de rappeler, pour terminer ce qui concerne Boileau, l'éloge que Port-Royal lui a consacré.

On verra quelle estime complète la congrégation conserva pour sa mémoire, et combien le caractère satirique de ce grand écrivain parut à Port-Royal admirable et même chrétien.

On verra immédiatement après combien Racine fut, au contraire, mal reçu à Port-Royal après sa mort, et combien on eut de peine à éviter la censure de sa mémoire.

Ce contraste est curieux et intéressant.

LES SUPÉRIEURS DE PORT-ROYAL

En 1711, mourut à Paris, âgé de soixante-quatorze ans et quelques mois, monsieur Nicolas Boileau, sieur Despréaux.

Il était né avec une candeur admirable.

Ce fut cette bonne qualité qui l'éloigna du barreau, auquel il s'était destiné en se faisant recevoir avocat. Il sentit une aversion invincible pour une profession dans laquelle on est souvent engagé à revêtir le mensonge des couleurs de la vérité; et les détours de la chicane lui parurent incompatibles avec l'exakte probité.

Cette morne candeur lui fit abandonner aussi la Sorbonne, où il avait commencé un cours de théologie. Il crut retrouver dans les subtilités de la scolastique ce que la pratique lui avait offert d'incompatible avec son caractère, et il craignit «*un* milieu de cet amas de diffinitions souvent

frivoles, la vérité ne cherchât vainement où se mettre à l'abri.

Il renonça donc aux deux seules professions auxquelles on l'avait cru propre, et se livra tout entier à son génie pour la poésie. Quelque chose qu'aient publiée ses ennemis, ce fut en quelque sorte par vertu qu'il se détermina à écrire des satires. L'amour du vrai, encore plus que la délicatesse de son goût, le fit entrer dans cette périlleuse carrière, et il n'y fit pas moins le procès à tous les vices, qu'aux défauts des mauvais écrivains.

Mais ce qui fait, en qualité d'auteur, sa principale gloire, ce qui fera vivre son nom autant que le nom français, ce qui lui acquit pendant sa vie l'estime de tous les honnêtes gens, enfin ce qui rend sa mémoire, qu'on nous permette de le dire, digne de nos respects, c'est non-seulement d'avoir épargné les personnes, et souvent rendu justice à leurs bonnes qualités en censurant leurs écrits, mais encore d'avoir asservi aux lois de la pudeur la plus scrupuleuse un genre de poésie qui, jusqu'à lui, n'avait emprunté presque tous ses agréments qu'à des charmes dangereux, que la licence et le libertinage offrent aux cœurs corrompus.

Les mœurs de M. Despréaux furent aussi pures que ses écrits. Sa conscience ne fut pas seulement délicate à conduire sa plume, elle le parut dans tout le cours de sa vie, et surtout dans la manière dont il répara l'injustice d'une action, qu'un abus

qui régnait encore au temps de sa jeunesse semblait rendre légitime.

Pendant qu'il étudiait en théologie, il avait été pourvu d'un bénéfice simple dans le diocèse de Beauvais. Il y avait plusieurs années qu'il en jouissait, sans même être tonsuré ni porter l'habit ecclésiastique, lorsqu'on lui fit ouvrir les yeux sur le mal qu'il y avait à un étranger de s'emparer du patrimoine des enfants. Aussitôt, ne prenant avis que de la crainte de Dieu, qui fut toujours présente à son cœur, il se démit du bénéfice entre les mains de M. de Buzenval, évêque de Beauvais, qui en était le collateur, ne voulant pas même charger sa conscience du choix de son successeur ; et ayant fait le calcul de ce qu'il pouvait en avoir retiré, quelque peu à son aise qu'il fût alors, il ne balança point à restituer ce dont il avait joui injustement; il donna la moitié de la

somme aux pauvres de l'endroit où était situé le bénéfice, et employa le reste en d'autres œuvres de charité.

L'équité, la «Iroiture, la bonne foi présidèrent h toutes ses actions. Comme l'affection pour la vertu l'avait seule érigé en censeur, il n'eut jamais aucune aigreur contre ceux qui étaient les objets de ses satires, et il leur rendit souvent des services essentiels avec plus de joie qu'il n'avait montré de force en relevant les fautes de leurs ouvrages.

Amateur de la religion, il en connut et en suivit toutes les maximes, il en praticia avoc zèh» toi< les devoirs extérieurs.

Il fiit ami particulier de M. Arnauld, de M. Nicole et de tout Port-Royal. Que de titres devaient Tunir à ces grands hommes et à cette sainte communauté! Sincérité pareille, même amour pour la vérité, même attachement h la saine doctrine, même goût pour la pureté de la morale ; il fiit surtout voir jusques où il portait ces excellentes qualités par son épître sur l'amour de Dieu et par sa satire de l'équivoque, ouvrages dignes d'un poète chrétien, et qui, malgré ce qu'en ont dit quelques critiques faussement délicats, ne laissent pas de tenir place entre les fruits les plus estimables de sa plume.

Il avait toujours vécu dans le monde sans attache pour le monde; aussi le quitta-t-il sans peine dès que les infirmités de la vieillesse l'avertirent de penser à la retraite. Il passa ses dernières années soit à Paris, sort à Auleuil dans une espèce de solitude; des douleurs très-aiguës, de fréquents évanouissements, une fièvre presque habituelle lui annonçaient chaque jour son dernier moment ; il l'attendit avec constance et tranquillité, il le vit arriver avec une piété sincère, une foi vive, une ardente charité; et sa

mort fut accompagnée de tous les caractères de celle des justes, dont Dieu a coutume de couronner une vie toujours sage et toujours chrétienne.

Par son testament, il disposa de la plus grande partie de son bien en faveur des pauvres, qu'il avait toujours aimés et secourus. Son corps repose dans l'église de Saint-Jean-le-Rond, sa paroisse.

ÉPITAPHES DE RACINE

Racine mourut le 21 avril 1699, âgé de cinquante-neuf ans et quatre mois. Il avait été malade au mois d'octobre 1698, et il lui était resté une dureté au côté droit; mais M. Morin, son médecin, lui avait assuré que ce ne serait rien et qu'il la ferait passer peu à peu par de petits remèdes qui ne lui feraient aucun embarras; elle augmenta, au contraire, de mois en mois.

Il avait fait, quatorze ans avant sa mort, un testament en ces termes : « Comme je suis incertain de l'heure à laquelle il plaira à Dieu de m'appeler, et que je puis mourir sans avoir le temps de déclarer mes dernières intentions, j'ai cru que je ferais bien de prier ici ma femme de plusieurs petites choses auxquelles j'espère qu'elle ne voudra pas manquer. »

Ce sont : une rente à sa vieille nourrice, et trois legs, deux de cinq cents francs et un de trois cents francs aux pauvres de Paris et de la Ferrière-Majlon.

Six mois avant sa mort, il fit un second testament pour ordonner qu'il fût enterré à Port-Royal.

Déjà, quelques mois auparavant, le chevalier de Coislin avait voulu y être porté; le roi, qui l'aimait, en avait été mécontent et parut contrarié aussi de ce vœu de Racine. Cependant, la première fois que Boileau reparut ensuite devant lui, il lui cria du plus loin qu'il l'aperçut : « Ah ! Despréaux, nous avons perdu beaucoup, vous et moi, à la mort de Racine. »

Le corps de Racine avait été déposé d'abord dans le chœur de l'église Saint-Sulpice, et transporté dans la nuit à Port-Royal, où l'inhumation eut lieu le 23 avril.

Mais lorsqu'on voulut inscrire une épitaphe sur sa tombe, ce fut une source de grandes difficultés.

Boileau, son vieil ami, s'empressa de la rédiger. Il l'écrivit en latin, et la traduisit sur-le-champ en français.

Il avait ménagé la susceptibilité des religieuses, car il avait blâmé Racine d'avoir illustré son pays par des chefs-d'œuvre.

Voici quelle fut cette première épitaphe :

« En 1699, mourut noble homme Jean Racine, trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté, et l'un des quarante de l'Académie française^ le quel

ayant été élevé dans cette retraite avec d'autres jeunes gens qui y étudiaient, oublia pendant quelque temps la sainte éducation qu'il avait reçue et suivit les voies du siècle. Il s'appliqua imprudemment à composer des tragédies, auxquelles le théâtre français donna toutes sortes d'applaudissements; mais se souvenant enfin de son relâchement, il reprit ses premiers sentiments et rentra dans la pratique des bonnes œuvres. Sa pénitence et son

afléction pour ce monastère lui ont fait choisir une sépulture honorable dans le cimetière de dehors, au près des gens de bien dont la modestie lui avait donné cet exemple. Il est mort le 21 avril, âgé de cinquante-neuf ans. »

Mais la congrégation ne voulut pas adopter une épitaphe qui exprimait des sentiments aussi modérés contre le théâtre. Racine y était accusé d'avoir suivi les voies du siècle, en ayant commis l'imprudence de composer des tragédies; on réprouvait son relâchement, on constatait sa pénitence. Ces aveux ne suffirent pas, et la congrégation fit faire une épitaphe très-violente. Elle était ainsi conçue :

« Ci-gît Jean Racine, trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme de la chambre et l'un des quarante de l'Académie française. Il fut élevé d'une manière chrétienne; mais, hélas!

IG

il abandonna bientôt la piété qu'il avait d'abord fait paraître. L'ensorcellement des badineries du monde obscurcit entièrement les bonnes qualités de ce jeune homme et l'inconstance des passions changea ses premiers sentiments. En peu de temps il parut, malheureusement pour lui, comme le premier poète tragique, et il composa plusieurs tragédies auxquelles le théâtre donna toutes sortes d'applaudissements. Mais se souvenant enfin d'où il était tombé, il embrassa la pénitence et travailla à recouvrer la piété qu'il avait perdue. Il eut horreur d'avoir employé tant d'années pour le siècle et pour ses divertissements, au lieu de les avoir consacrées à Dieu, à qui seul elles appartiennent ; il déplora dans l'amertume de son cœur les applaudissements qu'il avait été as-

sez malheureux que de s'attirer par ses poésies profanes, et il les aurait volontiers rejetés par une condamnation publique, s'il en avait eu la liberté. Attaché à la cour, non plus par les liens de la cupidité, mais par les engagements de son état, il s'appliqua à remplir tous les devoirs de la piété et de la religion avec d'autant plus de zèle qu'il avait eu plus de douleur de n'y avoir pas toujours été fidèle. Louis le Grand le choisit pour écrire l'histoire et les événements admirables de son règne. Il travaillait à cet ouvrage lorsqu'il mourut le 21 avril 1699, dans la cinquante-neuvième année de son âge, regretté de ses amis, de plusieurs grands seigneurs du royaume et du roi même. Sa modestie

— 24H — et son affection pour cette maison de Port-Royal lui firent choisir dans le cimetière une sépulture plus sainte que magnifique.

» Passants, unissez vos prières aux larmes de sa pénitence.)>

On sent combien Boileau fut affligé de voir les sentiments que Ton attribuait à son ami , accusé d'avoir été longtemps attaché à la cour par cupidité, d'avoir été en même temps ensorcelé par les badineries du monde, d'avoir à la fin déploré dans Vamertume de son cœur la vie qu'il avait , menée, et d'en avoir eu une si grande horreur qu'il en avait désiré lui-même une condamnation publique qui aurait été véritablement infamante. Enfin, on ne voulait prier pour lui qu'en s' unissant aux larmes de sa pénitence. C'était passer toutes les bornes de la sévérité.

Boileau fit en sorte d'empêcher l'inscripHju de cette détestable épitaphe, et il obtint heureusement d'être chargé d'en rédiger lui-même une autre, et loin de la faire plus sévère que la première, il supprima tout ce qu'il avait dit de l'oubli de Racine de sa

sainte éducation et de son relâchement en suivant les voies du siècle. Aussi cette dernière épitaphe, qui contient un pur éloge, fait-elle honneur autant à Boileau qu'à Racine.

La voici :

« Ci-gît messire Jean Racine , trésorier de

France, secrétaire du roi, gentilhomme de la chambre et l'un des quarante de l'Académie française.

» Il s'appliqua longtemps à composer des tragédies qui firent l'admiration de tout le monde.

» Mais enfin il quitta ces sujets profanes, pour ne plus employer son esprit et sa gloire qu'à louer CELUI qui seul mérite nos louanges,

» Les engagements de son état et la situation de ses affaires le tinrent attaché à la cour.

» Mais au milieu du commerce des hommes, il sut remplir tous les devoirs de la piété et de la religion chrétienne.

» Le roi Louis le Grand le choisit, lui et un de ses intimes amis, pour écrire l'histoire et les événements admirables de son règne.

» Pendant qu'il travaillait à cet ouvrage, il tomba dans une longue et grande maladie qui le retira de ce lieu de misères, pour l'établir dans un séjour plus heureux, la cinquante-neuvième année de son âge.

» Quoiqu'il eût eu autrefois des frayeurs horribles de la mort, il l'envisagea alors avec beaucoup de tranquillité; et il mourut,

non abattu par la crainte, mais soutenu par une ferme espérance et une grande confiance en Dieu.

» Tous ses amis, entre lesquels il comptait plusieurs grands seigneurs, furent extrêmement sensibles à la perte de ce grand homme. Le roi même témoigna le regret qu'il en avait.

» Sa grande modestie et son affection singulière pour la maison de Port-Koyal lui firent choisir une sépulture pauvre, mais sainte, dans ce cimetière, et il ordonna par son testament qu'on enterrât son corps auprès des gens de bien qui y reposent,

» Qui que vous soyez, qui venez ici par un motif de piété, souvenez-vous, en voyant le lieu de sa sépulture, que vous êtes mortel, et pensez plutôt à prier Dieu pour cet homme illustre, qu'à lui donner des éloges. »

Racine a laissé, en mourant, sept enfants et une fortune médiocre. Madame Racine, bonne mère de famille, vécut trente-trois ans après son mari. Malheureusement elle chercha à accroître son revenu en prenant part aux opérations financières du gouvernement; et, à la chute du système de Law, elle et ses fils perdirent une partie de leur fortune. Son fils aîné avait succédé à son père comme gentilhomme de la chambre. Le cadet a été un poète distingué, mais à l'époque de ses malheurs, lorsqu'un de ses amis lui demandait de continuer à se livrer à la poésie, il répondit qu'il l'avait abandonnée et qu'il voulait se dévouer uniquement à remplir les fonctions dont il était chargé. Il venait d'être nommé inspecteur général des fermes, à Marseille.

Voici 6a réponse :

De rimer autrefois je faisais mou plaisir, Lorsque dans les douceurs d'un aimable loisir, Je jouissais en paix d'un revenu modeste. Mais depuis que d'un trait de sa plume funeste, L'impitoyable Laws a rayé tout mon bien. D'un pénible travail je cherche le soutien. Je prends, au lieu d'Horace, un guidon de linances, Et je ne lis plus aujourd'hui

Qu'édits, arrêts, règlements, ordonnances. Apollon courroucé loin de moi s'est enfui. Ces vers le font assez connaître; Ils sont faits en dépit des muses et de lui,

Et maintenant, Pellegrin est mon maître.

XI

Éludes sur l'histoire de France 91

sur les deux premières races „„„„„ 94

sur le règne de Louis XIV , 1644. . . , « ^ , .p « f . ;j^ , . . . 100
1650 td.

Observations. — Louis XIV 140

Lettre de M. le comte de Louvigny 142

Le prince d« Conti 145

Pages.

Le duc de la Feuillade 150

Correspondances 155

Corrections : Lettre l' » » 164

Lettre de Racine I75

Réponse de Boileau 173

Deuxième réponse ; ^- . . . 179

Autre lettre de Boileau I80

Autre lettre de Racine id.

Examen grammatical par l'Académie 182

Discours au roi , id.

Satires 183

Épîires , . 205

Art poétique 212

Lutrin 218

XII1« ÉpUre. 223

Épîire de Boileau à M. le marquis de' Termes 225

Éloge de Boileau 235

Épitaphes de Racine. : .' 239

Derniers vers de Racine fils 246

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/tudelittraio2raciuoft>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : lire-gratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.